

Du Rivage Méditerranéen à la Façade Atlantique. Gens du Sud au Portugal Medieval*

Marisa Costa¹

La communication qui m'amène à Toulouse² a pour présupposition la réalisation du congrès consacré au thème central *Terres et Hommes du Sud*, au sein duquel les Organisateurs ont prévu un vaste sous-thème intitulé « Terres d'exil, terres d'accueil », où devaient être abordées des aspects tels que les mouvements migratoires de ces terres et de ces hommes du Sud, depuis, par exemple, le rivage méditerranéen jusqu'à la façade atlantique. C'est pourquoi, comme point de départ, j'ai pensé parler d'une présence méditerranéenne au Portugal pendant le Moyen Âge, un choix qui se justifie par le fait que se soit l'époque historique prioritaire de mes recherches³. Ainsi, la période médiévale de l'histoire portugaise à contempler dans ce travail correspond, en termes chronologiques, à la première centurie de la nationalité, plus concrètement à la première moitié du XII^e siècle, se prolongeant jusqu'au règne du roi Jean II, à la fin du XV^e siècle. Donc, presque quatre siècles d'histoire.

* Le titre de cet article découle du sujet du 126^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques – « Terres et hommes du Sud » –, qui a eu lieu à Toulouse en avril 2001, et où j'ai présenté une communication dont le texte a été refusé, trois ans plus tard, par les responsables de la publication des actes respectives, sans le moindre respect pour tous les auteurs qui ont vu leurs textes rejetés. Malgré la publication de quelques travaux depuis 2002, surtout des travaux espagnols, sur le sujet central de cet article, je présente maintenant la version originelle de mon texte, car je pense qu'il n'y a pas eu des nouvelles historiographiques significatives dans le cadre portugais.

¹ costa.misc@gmail.com

² Ma participation à ce Congrès a été possible grâce à l'appui financier de l'Instituto Camões et de la Fundação para a Ciência e Tecnologia, à l'abri du « Programa Lusitânia » (l'année 2000/01). Mes remerciements à Wally Bourdet, qui a révisé – et beaucoup amélioré – la traduction du texte.

³ Notamment un projet de recherche dédié aux relations du Portugal avec les pays de l'ancienne Couronne d'Aragon. Une partie de cet article présente, en effet, des résultats de ce projet, pour lequel j'ai bénéficié d'une bourse d'études de la Junta Nacional de Investigação Científica e Tecnológica (JNICT), entre 1995 et 1997.

1. Or, mon point de départ repose sur le fait qu'une bonne partie des participants à ce congrès puisse être peu familiarisée avec une telle réalité historique, et je pourrais ainsi proposer à mon public virtuel de connaître une effective présence de gens du Sud sur des terres déjà atlantiques. Une présence qui a été le fruit d'un parcours aventureux ou d'une émigration définitive – d'après les expressions de la circulaire de la Rencontre –, et qui entraînerait dès le début des contacts entre individus des différentes régions. Des gens dont les déplacements, si divers en nombre et en motivations, parfois plus à la recherche du Portugal que de l'Atlantique, s'effectueraient soit sous forme de contacts sporadiques, soit avec un caractère plus permanent.

Outre ce premier objectif, j'ai aussi considéré la possibilité de présenter un travail qui ne serait pas inédit en ce qui concerne les informations véhiculées, vu que ces mouvements des hommes du Sud qui ont contribué à l'ouverture des terres méridionales sur des territoires proches ou lointains sont déjà relativement étudiés par l'historiographie portugaise, mais plutôt innovateur dans la façon de traiter ces mêmes informations, en élaborant un texte cohérent, pertinent et, si possible, suffisamment intéressant pour captiver le lecteur. C'est pour cela que j'ai décidé de partir des analyses déjà existantes, solides et diversifiées, basées sur la documentation éditée, la plupart assez connue des férus du thème général des découvertes et de l'expansion portugaise, et de concevoir une réflexion historique qui dépasserait l'orbite politique et économique.

Les différents niveaux de difficulté qui peuvent remettre en cause un dénouement plus heureux de ce travail dépendent aussi des sources médiévales à la portée des chercheurs, surtout portugais. En vertu de la longueur prévue pour cet article, ainsi que de la préoccupation de ne pas trop ennuyer le lecteur, je ne développerai pas l'item dédié à l'ensemble des sources éditées disponibles aux médiévistes portugais ou à ceux qui veulent se consacrer à l'histoire médiévale portugaise. En tout cas, il faut souligner deux aspects importants inhérents à leurs caractéristiques, non seulement pour pouvoir élaborer une étude dans ces paramètres mais aussi pour arriver aux conclusions que l'on désire obtenir.

D'un côté, deux des types documentaires compulsés fournissent des groupes différents de données, bien que nécessairement complémentaires, applicables à un contexte soit

local, provincial ou municipal, soit plus général ou national. Ainsi, si les chancelleries, les *cortes* (réunions des trois états), les ordonnances et autres témoignages écrits de nature civile apportent-ils des données essentiellement du domaine économique et commercial, plus normatif et, donc, avec une forte tendance législative et exécutive, alors que la série de sources narratives, dont se détachent les chroniques royales, fournit un type d'éléments passibles de pressentir et d'essayer de capter l'univers mental des participants des faits rapportés. Quoique filtrés par le chroniqueur et par l'intention panégyrique de son œuvre – et de plus, pas toujours contemporaine des événements –, cet univers aide à identifier, préciser et appréhender plus facilement des expériences, des vécus sociaux et culturels, au moyen soit d'opinions, d'observations, de jugements de l'écrivain en tant qu'exemple d'un de ces participants, soit de portraits psychologiques individuels ou, plus probablement, collectifs.

D'un autre côté, et rendant plus difficile la tâche du chercheur, la publication de la généralité de la documentation médiévale n'a pas suivi, au Portugal, une ligne d'édition vraiment systématique. En fait, les sources sont publiées selon les besoins et les intérêts – en principe historiographiques – de ceux qui promeuvent leur édition. Ainsi n'est-il pas facile de maintenir un axe diachronique avec une certaine continuité, surtout en ce qui concerne la première dynastie, c'est-à-dire, entre le XII^e et le XIV^e siècles. Cette situation est manifeste dans le domaine de la documentation normative. Par exemple, les chancelleries appartenant à deux règnes du XIV^e siècle – ceux d'Alphonse IV et de Pierre I^{er} – ont été déjà éditées il y a quelque temps, tandis que nous n'avons guère plus que la publication de quelque documentation éparse, quoique compilée, pour des époques antérieures⁴. Et je ne me réfère pas, naturellement, aux cas de manque ou même de méconnaissance de documentation, ce qui malheureusement arrive parfois.

De toutes manières, de ce fait découle la difficulté d'établir un parcours séquentiel pour l'analyse de certains phénomènes historiques comme ceux que je me suis proposée d'approfondir, déjà en soi – comme nous le savons – de recherche inextricable et de réussite ardue. De plus, toutes les sources narratives qui pourraient essayer de colmater

⁴ *Portugaliae monumenta historica*, 7 vol., présentation de Alexandre Herculano et J. S. Mendes Leal, Lisbonne, Typis Academicis, 1856-1888 ; *Documentos dos Condes Portucalenses e de D. Afonso Henriques. A. D. 1095-1185*, introduction diplomatique et notes (...) de Rui Pinto de Azevedo, Lisbonne, Academia Portuguesa da História, 1958 ; *Documentos de D. Sancho I (1174-1211)*, édition de Rui de Azevedo, Avelino de Jesus da Costa et Marcelino Rodrigues Pereira, Coïmbre, Centro de História da Universidade, 1979.

les hiatus ne sont pas contemporains des premiers siècles du Portugal chrétien. Par exemple, les chroniques royales se rapportant aux premiers règnes n'ont été rédigées que depuis le XVI^e siècle⁵, sans oublier que quelques récits des règnes du XIV^e siècle n'ont été écrits qu'environ cinquante ans après⁶.

C'est peut-être pour cette raison que, dans une relation de cause à effet difficile de discerner, on ne constate pas la matérialisation d'un plus grand engagement de la part des chercheurs portugais dans l'étude de ces questions relatives aux contacts nationaux avec l'extérieur. Dans sa thèse de doctorat, défendue en 1995 et dédiée à la présence portugaise dans la Méditerranée occidentale entre 1385 et 1466, Filipe Themudo Barata⁷ a considéré comme un fait la méconnaissance de l'histoire du commerce médiéval national, la situation étant pire en ce qui concernait les contacts avec les diverses régions méditerranéennes, attendu que les relations commerciales avec Aragon, Catalogne, Valence et même les républiques italiennes n'ont pas souvent été abordées exhaustivement par les historiens⁸. Peu d'années après la publication de ce travail académique, la réalité de la production historiographique nationale sur le sujet n'a pas vraiment changé. De même que les apports engendrés lors de la grande impulsion scientifique qui a eu lieu au Portugal dans les années soixante et quatre-vingts – presque toutes sous forme d'article –⁹ sont encore valables, en dernier analyse par manque d'avance dans la recherche historique. Heureusement, nous avons pu compter sur le fait que le vaste et complexe thème des relations du Portugal avec la Méditerranée et, concrètement, de la présence de colonies italiennes en territoire portugais ait suscité

⁵ Voir, pour une vision générale, Luís Krus, "Crónica" in *Dicionário da literatura medieval galega e portuguesa*, organisation et coordination de Giulia Lanciani et Giuseppe Tavani, Lisbonne, Editorial Caminho, 1993, p. 173-175. Plus spécifiquement sur les chroniqueurs de la transition des XV-XVI^e siècles, voir Rita Costa Gomes, "Rui de Pina" in *ibidem*, p. 597-598 ; et José Mattoso, "Duarte Galvão" in *ibidem*, p. 225-226. D'autres informations chez Joaquim Veríssimo Serrão, *A historiografia portuguesa. Doutrina e crítica*, v. I (Séculos XII-XVI), Lisbonne, Editorial Verbo, 1972.

⁶ Sur la production du principal chroniqueur portugais du XV^e siècle, lire encore Teresa Amado, "Fernão Lopes" in *Dicionário da literatura medieval galega e portuguesa*, p. 271-273.

⁷ Filipe Themudo Barata, *Navegação, comércio e relações políticas. Os Portugueses no Mediterrâneo ocidental (1385-1466)*, Lisbonne, Fundação Calouste Gulbenkian/Junta Nacional de Investigação Científica e Tecnológica, 1998, p. 19-22.

⁸ C'est le cas de Virgínia Rau, d'un côté, et dont je citerai quelques apports plus en avant ; et de Luís Adão da Fonseca, d'autre côté, avec son ouvrage *Navegación y corso en el Mediterraneo occidental. Los portugueses a mediados del siglo XV*, Pampelune, Ediciones Universidad de Navarra, 1978.

⁹ Je souligne, pour leurs importantes contributions, les noms de Maria José Lagos Trindade et Vitorino Magalhães Godinho. Le lecteur intéressé sur la production historiographique de chacun d'eux peut se renseigner en *Repertório bibliográfico da historiografia portuguesa (1974-1994)*, s.l., Instituto Camões/Faculdade de Letras da Universidade de Coimbra, 1995, p. 642-643 et 243-245, respectivement.

l'intérêt de quelques historiens étrangers, nonobstant la restriction de leurs analyses aux domaines économiques et commerciaux¹⁰.

Bien que j'aie abrégé substantiellement l'état de la question, voilà le panorama réel des études consacrées à la présence de gens du Sud dans la vie commerciale, économique et sociale des Portugais médiévaux. Alors, prendre la voie de l'innovation, dangereuse car inédite, dans ce contexte constitue toujours un défi, attrayant mais de difficile et longue réussite. Néanmoins, en entrelaçant les informations que les études fournissent avec les diverses données contenues dans les sources éditées, allusives à d'autres sphères du quotidien et se rapportant à d'autres vécus, nous pourrions essayer de conjecturer l'impact de cette présence dans la vie mentale, dans le même cadre humain et géographique. À vrai dire, présenter un travail cent pour cent inédit n'a pas été ma priorité, puisque je n'obtiendrai que des résultats partiels et peu consistants à cette étape de ma recherche. Avec ma communication, je prétends surtout encourager le débat au sein de la communauté de médiévistes. S'il n'en est ainsi après cette contribution, restera l'espoir que mon initiative puisse inciter les historiens les plus expérimentés et les plus savants dans le domaine des mentalités, dans le but de profiter des études élaborées dans le passé pour modéliser l'histoire à l'avenir.

2. Depuis toujours, il y a eu des mouvements migratoires vers le territoire portugais, qui se sont manifestés par des contacts sporadiques ou plus permanents, plus ou moins évidents et prépondérants selon la conjoncture historique où ils étaient insérés¹¹. Les différentes phases de ces mouvements auraient comme caractéristique commune l'intérêt des étrangers pour la localisation géographique du Portugal, la région la plus occidentale de la *terra in remotis mundi finibus*. Pour les individus des pays du Nord, comme l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre et une partie de la France actuelle, la côte portugaise constituait la première insinuation de la mythique Mer

¹⁰ Il faut détacher les noms de Charles Verlinden, Jacques Heers et Domenico Gioffrè, dont je citerai quelques articles postérieurement.

¹¹ Voir "A terra e o mar" in *Portugal. A formação de um país [catalogue de l'exposition]*, direction de Francisco Faria Paulino, [Lisbonne], Comissão Nacional para as Comemorações dos Descobrimentos Portugueses, [1992], p. 27-57 (ce catalogue a été publié en français, espagnol et anglais). À lire le premier chapitre de Joaquim Veríssimo Serrão, *Portugal e o mundo nos séculos XII a XVI. Um percurso de dimensão universal*, Lisbonne, Editorial Verbo, 1994, p. 13-17 (édition espagnole de la Fundación Mapfre América, la même année).

Intérieure¹². Tandis que pour les gens du Sud qui traversaient le détroit de Gibraltar pour atteindre les ports et le commerce de l'Europe septentrionale, le Portugal représentait la première vision de l'inconnue Mer-Océan¹³. Pour les uns et les autres, le grand facteur de mobilité résidait dans le vecteur économique sous-jacent à ces destinations, se traduisant non seulement par d'innombrables marchés de produits mais encore par des marchés de travail potentiels¹⁴. N'oublions pas que la richesse des richesses c'est la mer, qui l'apporte¹⁵.

Toutefois, avant que le Portugal ne se soit affirmé en tant que lieu intermédiaire dans les objectifs de ces étrangers, la présence de chevaliers, pèlerins et moines qui provenaient essentiellement de régions françaises était déjà attestée à une époque antérieure à la formation de la nationalité. S'intégrant dans le contexte de l'essor démographique, du développement des communications et de l'expansion territoriale vécus en Europe occidentale aux XI^e et XII^e siècles, ce premier mouvement immigratoire s'inscrivait aussi dans le cadre de la reconquête chrétienne de la Péninsule Ibérique¹⁶. Il y avait un motif pour l'intérêt révélé par les Français – et d'autres étrangers du Nord – pour ces parages. D'une part, Saint-Jacques de Compostelle se développait en tant qu'important centre de pèlerinage de la Chrétienté, attirant de plus en plus les dévots de toute catégorie socio-économique et entraînant, également de plus en plus, des populations qui cherchaient d'autres sources et d'autres formes de subsistance¹⁷. Parallèle et

¹² Pour une idée générale sur la présence étrangère et l'importante contribution des gens du nord de l'Europe au Portugal au cours du Moyen Âge, consulter, comme point de départ, les synthèses historiques les plus récentes, y compris la bibliographie fondamentale, en A. H. de Oliveira Marques, *Portugal na crise dos séculos XIV e XV. Nova história de Portugal*, v. IV, direction de Joel Serrão et A. H. de Oliveira Marques, Lisbonne, Editorial Presença, 1987, p. 42-45 ; Maria Helena da Cruz Coelho et Armando Luís de Carvalho Homem (coordination), *Portugal em definição de fronteiras (1096-1325). Do Condado Portucalense à crise do século XIV. Nova história de Portugal*, v. III, 1996, p. 371-381, 512-520.

¹³ À lire, entre une proluxe bibliographie, Michel Mollat du Jourdin, *L'Europe et la Mer*, Paris, Éditions du Seuil, 1993 (notamment les chapitres 3 et 4) ; et Jean Carpentier et François Lebrun (direction), *Histoire de la Méditerranée*, Paris, Éditions du Seuil, 1998 (surtout la deuxième partie).

¹⁴ Maria José Lagos Trindade, "Marchands étrangers de la Méditerranée au Portugal pendant le Moyen Âge" in *Estudos de história medieval e outros*, Lisbonne, Faculdade de Letras de Lisboa/História Crítica, 1981, p. 211-212 (article d'abord publié dans l'*Anuario de Estudios Medievales*, v. 10, Barcelone, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1980, p. 343-359).

¹⁵ Fernand Braudel, *La Méditerranée, l'espace et l'histoire*, Paris, Flammarion, 1985, p. 123 (de la traduction portugaise).

¹⁶ Voir "Portugal na críandade ocidental" in *Portugal. A formação de um país*, p. 103-115. Plus d'informations dans Maria Ângela Beirante, "A reconquista cristã" in *Portugal, das invasões germânicas à «Reconquista»*. *Nova história de Portugal*, v. II, 1993, p. 251-363.

¹⁷ Il est toujours productif de consulter l'œuvre classique de Luis Vázquez de Parga, José María Lacarra et Juan Uría Riu, *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela*, 3 vol., 5^e éd. (fac-similé), Pampelune, Gobierno de Navarra, 1998.

complémentaire à ce développement, on assistait à une ramification dans le Nord péninsulaire de la réforme de la vie monastique sous l'abbaye de Cluny, qui avait eu lieu en France durant la deuxième moitié du XI^e siècle¹⁸.

D'autre part, les chevaliers qui arrivaient successivement à la Péninsule, originaires surtout de Bourgogne, du Languedoc et d'Aquitaine, étaient en général les cadets défavorisés des héritages et, donc, poussés à construire leur propre avenir. Mus alors par le noble dessein de combattre le pouvoir musulman, ils cherchaient fortune à travers l'activité guerrière et la conquête de nouvelles terres¹⁹. Raymond et Henri, familièrement liés aux comtes et ducs de Bourgogne, sont les deux meilleurs exemples qu'on puisse mentionner de chevaliers heureux dans leurs entreprises. Tous deux réussirent à atteindre leurs objectifs en épousant les filles de l'empereur Alphonse VI et assurèrent, ainsi, un lien solide avec la maison royale léonaise, où se faisait déjà sentir une forte influence française²⁰. Grâce à son mariage avec Thérèse, à la fin du XI^e siècle, Henri est devenu seigneur du comté *Portucalense*²¹, que son fils Alphonse Henri (1143-1185) allait convertir en royaume, donnant origine au Portugal et à sa première dynastie²².

¹⁸ Bernardo Vasconcelos e Sousa, "Elementos exógenos do povoamento em Portugal durante a Idade Média" in *Portugal no mundo*, v. I, direction de Luís de Albuquerque, Lisbonne, Publicações Alfa, 1989, p. 40-41. À lire Pierre David, "Grégoire VII, Cluny et Alphonse VI" in *Études historiques sur la Galice et le Portugal du VI^e au XII^e siècle*, Lisbonne/Paris, Livraria Portugal/Société d'Édition «Les Belles Lettres», 1947, p. 341-439 ; Maur Cocheril, *Études sur le monachisme en Espagne et au Portugal*, Paris/Lisbonne, Société d'Édition «Les Belles Lettres»/Livraria Bertrand, 1966, p. 13-156 ; José Mattoso, "Monges e clérigos portadores da cultura francesa em Portugal (séculos XI e XII)" in *Portugal medieval. Novas interpretações*, 2^e éd., Lisbonne, Imprensa Nacional-Casa da Moeda, 1992, p. 365-381.

¹⁹ Selon Bernardo Vasconcelos e Sousa (*op. cit.*, p. 42), la situation de guerre endémique et les campagnes militaires contre l'Islam, ainsi que l'existence de vastes zones dépeuplées de peuplement, ont attiré des chevaliers qui, plus que la gloire, cherchaient la subsistance et l'ascension sociale. Pour ce contexte, aussi présent au sud-est de la France, voir l'apport de Pierre David, "La colonisation épiscopale et l'occupation royale" in *Études historiques sur la Galice et le Portugal du VI^e au XII^e siècle*, p. 169-180.

²⁰ Bernardo Vasconcelos e Sousa, *op. cit.*, p. 42-43 ; Torquato de Sousa Soares, "O governo de Portugal pelo Conde D. Henrique de Borgonha: suas relações com as monarquias leonesa-castelhana e aragonesa" in *Revista Portuguesa de História*, t. XIV, Coïmbre, 1974, p. 365-397.

²¹ Voir A. H. de Oliveira Marques, "A constituição de um condado" in *Portugal em definição de fronteiras (1096-1325). Do Condado Portucalense à crise do século XIV. Nova história de Portugal*, p. 13-23.

²² Il s'agit de toute une période assez étudiée et comptant donc sur une abondante bibliographie, dont on peut suggérer l'apport le plus récent de José Mattoso, "Sobre as origens da nacionalidade portuguesa" in *Uma vida em História. Estudos em homenagem a António Borges Coelho*, Lisbonne, Editorial Caminho, 2001, p. 73-89. Pour un panorama général, consulter Maria Alegria Marques, "A viabilização de um reino" in *Portugal em definição de fronteiras (1096-1325). Do Condado Portucalense à crise do século XIV. Nova história de Portugal*, p. 23-37.

L'influence française allait se prolonger surtout pendant les XII^e et XIII^e siècles – comme on le verra ci-dessous –, par nécessité de peuplement des terres qui, peu à peu, étaient récupérées à l'Infidèle²³. Pour ces conquêtes, les souverains portugais ont compté maintes fois sur l'appui inestimable des croisés dont la destination était la Terre Sainte. Et bien que la grande majorité des hommes qui intégraient les Croisades fût originaire du nord de l'Europe, leur passage et leur halte dans le jeune royaume, quoique fortuits, finirent par le faire connaître dans les régions méridionales et susciter ainsi l'intérêt des Méditerranéens pour cette côte baignée par l'Atlantique, « balcon de larges horizons vers la découverte de la mer inconnue »²⁴. Une présence fortuite, certes, mais qui ne s'est pas toujours avérée temporaire, car certains de ces participants ont choisi de rester sur le territoire portugais, occupant des charges de grand prestige et remplissant des fonctions importantes. Ce fut le cas lors de la prise de Lisbonne en 1147²⁵.

Ce phénomène est devenu fort expressif dans le contexte ecclésiastique, avec des sièges d'évêchés souvent dirigés par des étrangers, la plupart francs et castillan-léonais. Et pour accompagner ces prélats sont venus des parents et d'autres clercs co-adjutants, qui seraient intégrés dans les structures institutionnelles du gouvernement diocésain national. A titre illustratif, on décèle dans l'aire de Coïmbre un grand nombre de clercs séculiers français qui exerçaient des fonctions dans le diocèse, ce qui mène quelques historiens à considérer l'existence d'un quartier francophone dans la ville médiévale, tout comme à Guimarães et à Braga²⁶. Grâce aux études de Pierre David²⁷ et de Gérard Pradalié²⁸, on possède depuis un certain temps une liste abondante de clercs issus du sud

²³ Voir José Mattoso, "A formação de Portugal e a Península Ibérica nos séculos XII e XIII" in *Actas das II Jornadas luso-espanholas de história medieval*, v. I, Porto, Instituto Nacional de Investigação Científica, 1987, p. 13-37.

²⁴ « Varanda de largos horizontes para a descoberta do mar ignoto » (Joaquim Veríssimo Serrão, *Portugal e o mundo nos séculos XII a XVI. Um percurso de dimensão universal*, p. 14).

²⁵ Des données chez Saul António Gomes, "Imigrantes e emigrantes" in *Portugal em definição de fronteiras (1096-1325). Do Condado Portucalense à crise do século XIV. Nova história de Portugal*, p. 373. Pour une vision générale de l'épisode, voir Gérard Pradalié, *Lisboa da Reconquista ao fim do século XIII*, Lisbonne, Palas Editores, 1975, p. 21-27 ; et, plus récent, Dejanirah Couto, *Histoire de Lisbonne*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2000, p. 48-55 (de la traduction portugaise).

²⁶ Saul António Gomes, *op. cit.*, p. 375, 380. Une présence relevante aussi au sein de la noblesse, comme l'a bien exemplifié très récemment Leontina Ventura, "O elemento franco na Coimbra do século XII: a família dos Rabaldes" in *Revista Portuguesa de História*, t. XXXVI, v. 1, 2002/03, p. 89-114.

²⁷ Pierre David, *Français du Midi dans les évêchés portugais (1279-1390)*, Coïmbre, Coïmbra Editora, 1944 ; et *idem*, *A Sé Velha de Coimbra das origens ao século XV*, Porto, Portucalense Editora, 1943.

²⁸ Gérard Pradalié, "Quercynois et autres méridionaux au Portugal à la fin du XIII^e et au XIV^e siècle : l'exemple de l'Église de Coïmbre" in *Annales du Midi*, t. 94, Toulouse, 1982, p. 369-386.

de la France entre les XIII^e et XIV^e siècles. Certes, le potentiel de prélatures offert par Lisbonne n'est pas passé inaperçu à ces forains²⁹, comme d'ailleurs celui du diocèse d'Évora, où on trouverait quelques clercs liés à Coïmbre, notamment au XIV^e siècle³⁰.

Leurs origines et charges pouvaient être cependant plus diversifiées. Comme exemple adapté au thème considéré, je cite la référence à un certain Frère Vasco, entre 1267 et 1277, dans la ville de Guarda, au centre du Portugal, et provenant de Famagouste, à Chypre³¹. Un autre exemple est celui d'un lombard appelé Andrea di Giovanni – « *Andreas Johannis de Lombardia* » –, chantre et après archidiacre à la cathédrale de Coïmbre pendant la première moitié du XIV^e siècle³². Il y a eu au Portugal beaucoup de membres des ordres mendiants originaires de la péninsule italique à partir du XIII^e siècle, collaborant à la fondation et à l'implantation de communautés régulières. En 1217 sont arrivés les premiers Franciscains italiens³³ ; et deux décennies après, en 1237, Fouques de Cailles, évêque de Riez, en Provence, saisissait l'occasion de son passage par le royaume et posait la première pierre du couvent dominicain de Lisbonne³⁴.

Au sein de la royauté et de ses cours, on constate aussi une présence fréquente de gens du Sud. Pendant toute cette période médiévale – et sauf quelques exceptions dûment cadrées –, la politique matrimoniale pratiquée, en aspirant à un équilibre dans les conflits d'intérêts qui opposaient les divers États ibériques, a tendu à la réalisation de mariages préférablement à l'intérieur des Couronnes péninsulaires ou, si c'était à l'extérieur, dans une aire d'influence méditerranéenne, sans oublier bien sûr les relations avec les pays de la bande septentrionale³⁵. Le premier roi du Portugal, Alphonse Henri, épousa Mafalda, fille du comte de Savoie (1146) ; son successeur, Sancho I^{er} (1185-1211), s'est marié avec Dulce, fille du comte de Barcelone et roi

²⁹ Yves Renouard, "Un français du sud-ouest évêque de Lisbonne au XIV^{ème} siècle: Thibaud de Castillon (1248-1356)" in *Bulletin des Études Portugaises*, v. 13, Lisbonne, 1949, p. 29-51; d'autres exemples chez Pierre David, *Français du Midi dans les évêchés portugais (1279-1390)*, p. 1-55.

³⁰ Hermínia Vasconcelos Vilar, *As dimensões de um poder. A diocese de Évora na Idade Média*, Lisbonne, Editorial Estampa, 1999.

³¹ Mentionné par Saul António Gomes, *op. cit.*, p. 379, n. 260.

³² Données biographiques chez Judite Damas, *Italianos em Portugal nos séculos XIII a XV (1278-1460). Elementos para o seu estudo*, mémoire de licence en Histoire présentée à la Faculté de Lettres de l'Université de Lisbonne, 1971 (polycopié), p. 51 ; et Saul António Gomes, *op. cit.*, p. 380.

³³ Voir Francisco Leite de Faria, "Os primeiros franciscanos em Portugal" in *Colóquio Antoniano*, Lisbonne, Câmara Municipal de Lisboa, 1982, p. 49-60.

³⁴ Selon Gérard Pradalié, *Lisboa da Reconquista ao fim do século XIII*, p. 85, n. 70.

³⁵ Plus d'informations chez A. H. de Oliveira Marques, *História de Portugal*, v. I, 10^e éd., Lisbonne, Palas Editores, 1982 ; et Joaquim Veríssimo Serrão, *Portugal e o mundo nos séculos XII a XVI. Um percurso de dimensão universal*, p. 24-35 et 97-114.

d'Aragon, Ramón Berenguer IV (1174) ; le souverain Denis (1279-1325) épousa Isabelle – devenue la célèbre « Reine Sainte » –, fille du roi Pierre III d'Aragon (1282) ; et, plus tard, Duarte (1433-1438) s'est marié avec Leonor, fille du roi Ferdinand I^{er} d'Aragon et de Sicile (1428)³⁶.

Certes, la plupart des cortèges qui accompagnaient les jeunes reines était composée par des natifs de leurs règnes d'origine, en général des membres de la noblesse en tant que leurs serviteurs, dont une bonne partie finissait par se fixer dans le royaume d'adoption et par occuper, même, une place importante dans la société portugaise. Le meilleur exemple à retenir est celui de la gouvernante de la femme du roi Denis, une noble d'ascendance grecque appelée Vataça Lascaris, qui s'est mariée avec un Portugais renommé et qui est devenue une figure prééminente à son époque³⁷. D'autres dames de l'entourage de la reine furent Maria Ximenez Coronel et Marqueza Rodrigues ; tout comme sa nièce, également appelée Isabel, fille d'un illustre noble catalan, Ramón de Cardona³⁸, et qui devint plus tard la seconde abbesse du monastère des Clarisses, fondé par la reine à Coïmbre³⁹.

Par les circonstances de l'occasion, et dans des époques plus ou moins élargies, quelques forains ont vécu dans les cours royales elles-mêmes, en se déplaçant au Portugal pour des raisons multiples, soit des troubadours⁴⁰, des artistes⁴¹, des intellectuels⁴², des exilés⁴³ ou des ambassadeurs. Je mentionne ici quelques exemples de

³⁶ Il sera utile de consulter la carte présentée dans *Portugal. A formação de um país*, p. 124.

³⁷ Sur ce personnage, Maria Helena da Cruz Coelho et Leontina Ventura, "Os bens de Vataça. Visibilidade de uma existência" in *Revista de História das Ideias*, v. 9, Coïmbre, 1987, p. 33-77 ; et *eadem*, "Vataça – uma dona na vida e na morte" in *Actas das II Jornadas luso-espanholas de história medieval*, v. I, p. 159-193.

³⁸ Ce chevalier est aussi devenu une figure prééminente à l'époque. À son sujet, consulter Henrique David, Amândio Barros et José Antunes, "A família de Cardona e as relações entre Portugal e Aragão durante o reinado de D. Dinis" in *Revista da Faculdade de Letras. História*, II^e série, v. IV, Porto, 1987, p. 69-87. À lire l'apport récent de Maria Teresa Ferrer Mallol, "Ramón de Cardona, militar y diplomático al servicio de cuatro reinos" in *Revista da Faculdade de Letras. História (Actas das IV Jornadas luso-espanholas de história medieval)*, II^e série, v. XV-2, 1998, p. 1433-1451.

³⁹ Pour toutes ces indications, Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 213.

⁴⁰ Consulter António Resende de Oliveira, *Depois do espectáculo trovadoresco. A estrutura dos cancioneros peninsulares e as recolhas dos séculos XIII e XIV*, Lisbonne, Edições Colibri, 1994, où il y a quelques références à des troubadours génois, provençaux, aragonais, sévillans (p. 303-440).

⁴¹ Voir les informations dispersées, ainsi que les références bibliographiques, chez Paulo Pereira (direction), *História da arte portuguesa*, v. I, [Lisbonne], Círculo de Leitores, 1995.

⁴² Pour l'univers italien, on peut consulter les articles de Sousa Viterbo, "A cultura intelectual de D. Afonso V" in *Arquivo Historico Portuguez*, v. II, Lisbonne, 1904, p. 254-268 ; et Virgínia Rau, "Italianismo na cultura jurídica portuguesa do século XV" in *Revista Portuguesa de História*, t. XII, 1969, p. 185-206. Pour l'Espagne, le sujet a été abordé par Marisa Costa, "Espanhóis na universidade

diplomates aragonais, à savoir, Girald de Albalad, au service de la reine Isabelle, en la maintenant en contact avec son frère, Jacques II d'Aragon⁴⁴ ; et *mossem* García de Suarez – « *Graça d'Asnarez* » –, ambassadeur du roi d'Aragon qui avait demandé au roi Duarte un privilège pour un certain Lourenço Afonso, habitant d'une ville frontalière⁴⁵. Tout comme, en 1370, le souverain aragonais avait envoyé au Portugal « *Mosse Umberte de Fenoiae* » en qualité d'ambassadeur⁴⁶.

Vers le milieu du XIII^e siècle, sous le règne d'Alphonse III (1248-1279), il y avait des dépensiers – *ovençais* – étrangers travaillant à la cour⁴⁷, comme Ayméric, qui, en 1254, était *saquiteiro*, c'est-à-dire, le responsable du pain cuit de la table du roi⁴⁸. Au siècle suivant, plus exactement entre mars et juillet de 1370, le roi Ferdinand I^{er} (1367-1383) a déterminé qu'un génois appelé « *Miçe Badasal Despinolla* » fasse partie de la suite qu'il décida d'envoyer au royaume d'Aragon pour des affaires d'état⁴⁹. Quelques décennies plus tard, entre 1434 et 1454, on trouve un important marchand génois demeurant à Lisbonne, appelé Tropel de Vivaldo, et qui parfois voyageait au service du roi portugais Alphonse V (1438-1481)⁵⁰.

Dans la sphère du milieu socio-économique des marchands comme Vivaldo, et également d'au-delà des Pyrénées, quelques groupes d'étrangers décidés à s'établir à

portuguesa nos finais da Idade Média" in *La enseñanza en la Edad Media, X Semana de estudios medievales* (Nájera, 1999), Logroño, Instituto de Estudios Riojanos, 2000, p. 445-471.

⁴³ Comme cela semble être le cas d'Estêvão da Guarda, étudié par Armando Luís de Carvalho Homem, "Um Aragonês na corte portuguesa: Estêvão da Guarda (1299-1325)" in *Actas das II Jornadas luso-espanholas de história medieval*, v. I, p. 195-200.

⁴⁴ Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 213.

⁴⁵ *Chancelarias portuguesas. D. Duarte*, v. III (1433-1465), organisation de João José Alves Dias, Lisbonne, Centro de Estudos Históricos, 2002, [67], p. 59 (30 mars 1435). Cité par Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 216.

⁴⁶ Fernão Lopes, *Crónica do Senhor Rei Dom Fernando, nono rei destes regnos*, introduction de Salvador Dias Arnaut, Porto, Livraria Civilização, s.d., p. 138.

⁴⁷ Pour cet office et d'autres dans les cours royales portugaises au Moyen Âge, on peut compter sur l'excellent travail de Rita Costa Gomes, *A corte dos reis de Portugal no final da Idade Média*, Carnaxide, Difel, 1995 (à paraître en traduction anglaise).

⁴⁸ Saul António Gomes, *op. cit.*, p. 379.

⁴⁹ Fernão Lopes, *op. cit.*, p. 132. Le chroniqueur a raconté encore que ce *micer* était retourné à Gênes l'année suivante, en 1371 (p. 144). Sur le personnage, voir Domenico Gioffrè, "Génova. Relações entre Portugal e" in *Dicionário de história de Portugal*, v. II, [2^e éd.], direction de Joel Serrão, s.l., Iniciativas Editoriais, 1971, p. 338. Les données biographiques ont été réunies par Judite Damas, *op. cit.*, p. 228-232.

⁵⁰ Virgínia Rau, "Uma família de mercadores italianos em Portugal no século XV: os Lomellini" in *Estudos de história*, v. I, Lisbonne, Editorial Verbo, 1968, p. 21 (n. 25), 24-25 (publié antérieurement dans *Revista da Faculdade de Letras de Lisboa*, II^e série, t. XXII, n.º 2, Lisbonne, 1956) ; Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 221 ; Judite Damas, *op. cit.*, p. 247-250. La deuxième auteure a donné d'autres exemples de « la collaboration des Génois à la politique économique et aux relations diplomatiques du Portugal » (p. 219-221). Plus d'informations chez Domenico Gioffrè, *op. cit.*, p. 338-339.

l'extrême occidental de la Péninsule y arrivèrent. On a assisté, surtout après la conquête de Lisbonne en 1147, à une certaine intensification de ces mouvements, disséminés soit dans des centres urbains, soit dans des aires déterminées où l'on voulait développer le peuplement. En fait, la documentation nous permet d'avoir d'information de la venue et, par conséquent, de l'établissement d'individus de condition sociale modeste et qui, à l'époque, étaient désignés par Francs. Constitués en colonies, ces groupes ont comblé le manque de population autochtone en peuplant les terres qui étaient progressivement prises, tout en étant responsables de la fondation de nombreux bourgs et villages⁵¹.

Or, découlant de l'évolution du processus de Reconquête, cet établissement de colons étrangers a avancé, dans un premier temps, vers la région centrale et, dans un deuxième temps, en direction de la rive gauche du Tage, en s'étendant vers le sud⁵². En partant de la toponymie enregistrée dans les documents et qui, en quelques cas, survit encore de nos jours, la contingence des noms de lieux éventuellement originaires du sud de la France – Montalvão, Nisa, Tolosa, etc. – renforce l'idée d'une influence méridionale sur la consolidation du royaume portugais⁵³. D'autre part, il s'agissait aussi de régions où la Couronne comptait sur l'intervention précieuse des ordres militaires, dont leurs membres étaient également d'origine étrangère. Cette intervention ne se limiterait pas d'ailleurs au domaine de la défense militaire, puisqu'elle s'est matérialisée dans l'ensemble du processus de peuplement des XII^e et XIII^e siècles. De telle façon que ces membres peuvent être considérés comme d'autres agents exogènes, à côté des Francs⁵⁴.

Les rois eux-mêmes avaient conscience de la nécessité et de l'utilité du rôle des moines guerriers et des colonisateurs civils. De telle sorte que tant Alphonse Henri que Sancho I^{er} allaient finir par promouvoir clairement une politique d'attraction des colons, qui consistait en la création d'accords et la proposition de meilleures conditions pour tous ceux qui voudraient rester au Portugal et collaborer à son édification. À cet égard, le souverain leur concédait des propriétés et sauvegardait des droits divers, qui allaient de

⁵¹ À lire le bilan de Saul António Gomes, *op. cit.*, p. 372-375.

⁵² Sur ce sujet, voir Rui de Azevedo, "Período de formação territorial: expansão pela conquista e sua consolidação pelo povoamento. As terras doadas. Agentes colonizadores" in *História da expansão portuguesa no mundo*, v. I, Lisbonne, Editorial Ática, 1937, p. 18-64. Pour un encadrement, Maria Alegria Marques, "As etapas de crescimento do reino" in *Portugal em definição de fronteiras (1096-1325). Do Condado Portucalense à crise do século XIV. Nova história de Portugal*, p. 37-64.

⁵³ Bernardo Vasconcelos e Sousa, *op. cit.*, p. 50 ; Saul António Gomes, *op. cit.*, p. 373.

⁵⁴ Comme l'a affirmé Bernardo Vasconcelos e Sousa, *op. cit.*, p. 50. Voir le contexte tracé par Rui de Azevedo, *op. cit.*, p. 56-63, et les données recueillies par Saul António Gomes, *op. cit.*, p. 373, n. 221.

la reconnaissance des mœurs d'origine à l'exemption du paiement de péages pour leurs navires et marchandises, entre autres prérogatives et privilèges extensibles à leurs héritiers respectifs⁵⁵. Ces accords étaient normalement dressés dans des documents sous la forme de chartes ou de lettres royales, où était compris l'engagement de l'acceptation du monarque en tant que seigneur et maître, en le servant avec dévotion et fidélité et en l'aidant à combattre ses ennemis. Le meilleur exemple de tout ce que je viens d'avancer est celui des chartes d'un bourg du centre du pays, nommé Atouguia, avec ses termes inclus, fondé par un groupe de croisés qui, après la conquête de Lisbonne, finirait par s'installer dans le royaume, quasi à l'invitation du roi – pour ainsi dire – afin de peupler une zone peu habitée⁵⁶. Ainsi, Alphonse Henri, tout comme ses successeurs, récompensait les croisés des services militaires rendus. Cette initiative constitue un échantillon des premières colonies d'étrangers dotées d'autonomie, à se fixer dans une deuxième étape du peuplement.

3. En effet, avec la fin de la Reconquête et la stabilisation des frontières, à la fin du XIII^e siècle, s'achevait un chapitre de l'histoire du Portugal et, indirectement, de l'histoire de son phénomène migratoire. A partir de là, une nouvelle phase de contacts avec les étrangers allait commencer, aussi caractérisée par des mouvements immigratoires de permanence temporaire ou même définitive. Selon Bernardo Vasconcelos e Sousa, la relative concentration spatiale des colonies d'étrangers dans une zone plus au centre du pays ne doit pas nous faire perdre la notion du caractère exceptionnel des concessions faites par les premiers rois à des groupuscules de forains. D'après la documentation qui existe dans les archives nationales, les donations et les stratégies d'attraction pour le peuplement ne semblent pas avoir créé un quelconque courant migratoire de façon massive ou permanent vers le Portugal⁵⁷. Néanmoins, si la rareté de données fournies par les sources, lors de siècles aussi lointains que le XII^e et le XIII^e, rend difficile la tâche de (re)construction historique, même si ce n'est que pour donner une vision conjecturale des faits – poussant ainsi le chercheur à une tentation

⁵⁵ Bernardo Vasconcelos e Sousa, *op. cit.*, p. 45.

⁵⁶ Tout comme Lourinhã et Vila Verde, dans la même région, Azambuja (dont le premier toponyme était Vila Franca) et Vila Franca de Xira. Consulter Rui de Azevedo, *op. cit.*, p. 51-52, 54 ; et Bernardo Vasconcelos e Sousa, *op. cit.*, p. 47.

⁵⁷ *Ibidem*, p. 50.

risquée de la spéculation –, déjà pour les siècles du Bas Moyen Âge portugais il devient possible d'émettre des suppositions avec plus de sûreté et d'exactitude, non seulement parce que les documents sont plus nombreux, mais encore parfois bien plus détaillés.

Or, au-delà de la fixation ou du séjour sporadique de natifs d'autres pays de l'Europe, l'existence de colonies de marchands étrangers allait commencer à se revêtir d'un certain poids démographique aux XIV^e et XV^e siècles. Si le contact avec les étrangers ne représentait pas une nouveauté pour les habitants locaux, maintenant le type de forains s'avérait un peu différent des Francs. Les activités commerciales avaient été considérablement favorisées, constituant alors l'un des principaux facteurs d'attraction du nombre croissant de citoyens européens, tant septentrionaux que méridionaux, qui accouraient au Portugal⁵⁸. Ces nouveaux forains, dont la plupart était des individus des régions méditerranéennes, selon Maria José Trindade, « n'ont pas organisé d'espaces contigus d'exploitations agricoles et ne se sont jamais fait remarquer comme constituant des groupes homogènes et structurés du point de vue géographique. Ils se dispersaient dans les lieux urbains, présentant une densité particulière dans les ports »⁵⁹. Depuis la prise de Tarifa, en 1292, par les armées chrétiennes, en permettant le contrôle total de la circulation du détroit de Gibraltar, les ports nationaux allaient devenir des lieux d'escale obligatoire pour les vaisseaux marchands de diverses latitudes, reliant le Nord et le Sud, de même que les côtes portugaises allaient se convertir en point de rencontre pour de nombreux marchands, dans d'authentiques réunions d'affaires. Les notices publiées, par exemple, dans quelques œuvres de l'historiographie catalane nous donnent une vision claire de la vitalité de tout cet encadrement⁶⁰.

Le Portugal allait donc rapidement cesser d'être un simple observateur dans ces transactions. Comme Bernardo Vasconcelos e Sousa a élucidé⁶¹, en ce qui concernait le commerce avec le Nord, la situation était parfaitement contrôlée à travers les marchands

⁵⁸ Lire l'encadrement présenté par Virgínia Rau, *Affari e mercanti in Portogallo dal XIV al XVI secolo*, sép. d'« Economia e Storia, Rivista Italiana di Storia Economica e Sociale », 4, Milan, A. Giuffrè, 1967.

⁵⁹ Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 212-213.

⁶⁰ À titre illustratif, Dolors Pifarré Torres, *El comerç internacional de Barcelona i el Mar del Nord (Bruges) al final del segle XIV*, Barcelone, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 2002 ; et Coral Cuadrada Majó, *La Mediterrània, cruïlla de mercaders (segles XIII-XV)*, [Barcelone], Rafael Dalmau Editor, 2001 (en particulier le dernier chapitre, p. 247-299). À ce sujet, seront aussi utiles les œuvres classiques *Assegurances i canvis marítims medievals a Barcelona*, 2 vol., Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 1983; et *Societats mercantils medievals a Barcelona*, 2 vol., Barcelone, Fundació Noguera, 1986 (toutes les deux avec des appendices documentaires).

⁶¹ Bernardo Vasconcelos e Sousa, *op. cit.*, p. 51.

nationaux, jouant un rôle actif dans le transport des marchandises, à l'aide d'embarcations sorties de Lisbonne et de Porto, tout comme pour la vente de ces mêmes marchandises, grâce à l'établissement de comptoirs dans de nombreux ports septentrionaux. Un dynamisme de l'activité portugaise qui n'empêchait cependant pas la présence et, souvent, la fixation dans le royaume de marchands provenant de ces régions, créant même des colonies. Quant au commerce avec le Sud, en revanche, sa position était un peu différente, car les membres des colonies d'origine italienne, qui allaient s'établir également au Portugal, surtout à Lisbonne, détenaient pratiquement tout le contrôle du transport et de la négociation des marchandises avec la zone méditerranéenne⁶². En effet, leur pratique commerciale, renforcée par la maîtrise des techniques respectives qui liaient l'activité marchande à l'activité bancaire, leur conférait une supériorité considérable face à leurs congénères et concurrents, tant dans le domaine de l'expérience accumulée que dans celui de la disponibilité de capitaux⁶³. Ce domaine absolu du commerce maritime portugais avec la Méditerranée de la part des Italiens allait entraîner une certaine prolifération de leurs colonies. Et pour ceux qui pratiquaient le commerce à longue distance dans le bassin méditerranéen, et dont les sièges se situaient dans leurs villes puissantes, la capitale portugaise finissait par devenir le meilleur lieu de fixation, souvent en tant qu'entreprises commerciales ou financières, ou alors avec leur propre famille. Selon Marco Tangheroni, Lisbonne, qui fonctionnait en tant qu'escale technique, se convertira alors en escale commerciale d'une importance énorme⁶⁴.

On trouve dans la documentation portugaise des hommes liés au commerce provenant des terres du Sud, notamment de l'aire de la Méditerranée, dès le XIII^e siècle⁶⁵. La

⁶² Sur le commerce extérieur du Portugal, voir, comme point de départ, A. H. de Oliveira Marques, *Portugal na crise dos séculos XIV e XV. Nova história de Portugal*, p. 150-180 ; et Luís de Albuquerque, *Introdução à história dos descobrimentos portugueses*, 4^e éd., Mem-Martins, Publicações Europa-América, [1989], p. 13-25.

⁶³ À lire Virgínia Rau, *Privilégios e legislação portuguesa referentes a mercadores estrangeiros (séculos XV e XVI)*, sép. de « Fremde kaufleute auf der iberischen halbinsel », Cologne/Vienne, Böhlau Verlag, 1970 (publié aussi dans *Estudos de história*, p. 131-174).

⁶⁴ Marco Tangheroni, "Rapporti economici tra il Mediterraneo e l'Europa settentrionale" in *La Mediterrània i la idea d'Europa. Revista d'Història Medieval*, n.º 6, Valence, Universitat de València, 1995, p. 58.

⁶⁵ Selon quelques auteurs, dès vers 1200 (comme Manuel Ferreira da Silva, "Loreto (Igreja de N. S. do)" in *Dicionário de história de Lisboa*, direction de Francisco Santana et Eduardo Sucena, Lisbonne, Carlos Quintas & Associados, 1994, p. 544), quoique sans aucun support documentaire. Pour un bilan des relations du Portugal avec la Méditerranée, voir Filipe Themudo Barata, *op. cit.*, p. 19-25, 102-146 ; et,

référence indubitable qui semble être la plus ancienne dans ce contexte date de la fin des années soixante et identifie l'établissement d'un Italien au Portugal⁶⁶. Ainsi, un acte royal du 19 septembre de 1269 ordonne-t-il aux autorités de Lisbonne la remise à « *don Vivaldo* » des maisons du roi pour qu'il puisse les louer⁶⁷. Le roi allait permettre à ce personnage de louer d'autres maisons dans la même ville environ un an plus tard, à savoir, le 26 novembre 1270⁶⁸. Si ces deux documents ne nous permettent pas d'en savoir plus sur le forain favorisé par Alphonse III, on obtient des données claires dans un troisième acte de la chancellerie royale, dressé le 23 février 1278, et qui est encore plus illustratif de son prestige social, car il apparaît comme l'un des nombreux témoins de la donation d'un château et du village respectif à l'infant Alphonse, fils du roi lui-même. Vivaldo était génois et citoyen de Lisbonne⁶⁹. Selon Domenico Gioffrè, *dom Vivaldo*, surnommé Vivaldi, jouissait d'une estime spéciale à la cour et était marié avec une dame appelée Inês, qui avait fondé le monastère de Sainte Claire de Lisbonne, en 1282⁷⁰.

À cette époque-là, un marchand appelé *Jacobus Lombardus* résidait dans l'actuelle capitale⁷¹. Durant le même XIII^e siècle habitaient à Leiria – au nord du Tage – les grecs Martim Fereno, Pero Betom, les deux frères Nicolau Grego et Domingos Eanes Nízara,

plus récent, Luís Adão da Fonseca, "Portugal e o Mediterrâneo no final da Idade Média: uma visão de conjunto" in *Portogallo mediterraneo*, Cagliari, Consiglio Nazionale delle Ricerche, 2001, p. 13-25.

⁶⁶ Il y a une notice sur la présence à Lisbonne, le 18 septembre 1260, d'un certain João de « *Miona* » en tant que maître d'un vaisseau dont la construction a été ordonnée par le roi – « *magistro de mea navi quam feci in Ulixbona* » –. Alors Alphonse III l'a récompensé avec la donation d'une maison située dans une importante paroisse de la ville (Archive Nationale Torre do Tombo [= ANTT] – Chancelaria de D. Afonso III, liv. 1^{er}, fl. 46v). Est-ce que le surnom *Miona*, pas commun en portugais, se rapporterait à une origine italienne ?

⁶⁷ « *Mando-vos que entreguedes a don Vivaldo as mhas casas que son na freeguesia de sancta Maria Magdalena (...) cum seus termys e cum seus sobrados* » et « *outra mha casa cum seu sotão e cum seu sobrado a qual est em essa meesma freeguesia* » (ANTT – Chancelaria de D. Afonso III, liv. 1^{er}, fl. 94r).

⁶⁸ « *Mando-vos que dedes a don Vivaldo as mhas casas que foron de don German que estan a par dos Cambos* » (ANTT – Chancelaria de D. Afonso III, liv. 1^{er}, fl. 104r). Cité par Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 218.

⁶⁹ « (...) *dom Vivaldo genoes cidado de Lixbona testemunhas* » (ANTT – Chancelaria de D. Afonso III, liv. 1^{er}, fl. 144r). Donnée révélée par Henrique da Gama Barros, *História da administração pública em Portugal nos séculos XII a XV*, v. X, 2^e éd., direction de Torquato de Sousa Soares, Lisbonne, Livraria Sá da Costa Editora, s.d., p. 171-172.

⁷⁰ Domenico Gioffrè, *op. cit.*, p. 338. Malheureusement, l'auteur n'a présenté aucune donnée documentaire, même pas une référence bibliographique, pour baser ses indications. Tout comme Manuel Ferreira da Silva (*op. cit.*, p. 544), qui a nommé le Génois Vivaldo Pandulfo Vivaldi, et sa femme Inês Fernandes, sans ajouter aucune source pour chacune des informations. On peut trouver quelques pistes documentaires, ainsi que d'autres d'informations, chez Judite Damas, *op. cit.*, p. 243-246.

⁷¹ Cité par Gérard Pradalié, *Lisboa da Reconquista ao fim do século XIII*, p. 76.

ainsi que les italiens João Treba, Estêvão Tinia et Florença Martins⁷². Dans cette région, à Porto de Mós, se seraient établis des immigrants de Gascogne, du Languedoc et de la Provence, d'après les éléments onomastiques recueillis pour l'an 1323⁷³. Déjà au sud du Tage, entre Sines et Setúbal, les étrangers Joane Momedes et Bonanati se dédiaient à la pêche d'espèces comme le thon, le dauphin et l'épaulard, pour laquelle ils possédaient un permis consigné dans une lettre royale du 22 décembre 1305⁷⁴. Environ quatre-vingts ans après, un *micer* Leonardo, apothicaire résidant probablement à Lisbonne en l'an 1382, apparaissait en tant que témoin dans un testament⁷⁵. Un siècle plus tard, « *Jacome Florentim* » avait loué des maisons de la mairie de la même ville, situées dans la Rua Nova⁷⁶, l'« excellente artère » de Lisbonne au Moyen Âge et à la Renaissance⁷⁷.

En ce qui concerne la présence d'étrangers en communauté, les groupes provenant de la péninsule italique sont les premiers à apparaître cités dans les sources, traduisant en général la concession de prérogatives. Selon Maria José Trindade, ce seraient les colonies étrangères les plus importantes du Portugal médiéval, par leur expérience et leur richesse, ainsi que par leur rôle d'intermédiaires⁷⁸. Certes, ce protagonisme allait se consolider grâce à leur rôle en tant que banquiers, une plus-value assez attractive pour les souverains, toujours avides de capitaux. Ainsi, la première allusion que l'on connaisse d'une intervention financière italienne se rapporte-t-elle à une dette contractée par la municipalité de Lisbonne envers le roi Denis, car son père, Alphonse III, aurait remis au nom des marchands de la ville, en 1296, la somme de 1558 livres et 15 *dinheiros* à la Compagnie de Pistoia⁷⁹. Comme on n'a pas d'autres données sur cette

⁷² Nationalités suggérées par Saul António Gomes, *op. cit.*, p. 376, quoique sans avoir mentionné de dates.

⁷³ Selon *ibidem*, p. 381, malgré la limitation de l'identification des sources quant aux trois provençaux.

⁷⁴ Alberto Iria, *O Algarve e os descobrimentos*, v. II, t. I, [2^e éd. (fac-similé)], Lisbonne, Instituto Nacional de Investigação Científica, 1988, p. 211, 212 ; et Judite Damas, *op. cit.*, p. 78-79. Pour un encadrement de l'activité au Portugal, Maria Rosa Marreiros, "Pesca e salinicultura" in *Portugal em definição de fronteiras (1096-1325). Do Condado Portucalense à crise do século XIV. Nova história de Portugal*, p. 443-454.

⁷⁵ ANTT – Convento da Santíssima Trindade de Lisboa, liv. 107, fl. 42r. (copie de l'année 1752, de l'acte du 19 juillet 1382).

⁷⁶ ANTT – Leitura Nova, Místicos, liv. 1^{er}, fl. 89r (registre daté de 1490).

⁷⁷ Iria Gonçalves, "Uma realização urbanística medieval: o calcetamento da Rua Nova de Lisboa" in *Um olhar sobre a cidade medieval*, Cascais, Patrimonia, 1996, p. 122.

⁷⁸ Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 217-218. Malheureusement, je n'ai pas réussi à consulter la monographie, souvent citée, de Prospero Peragallo, *Cenni intorno alla colonia italiana in Portogallo nei secoli XIV, XV e XVI*, 2^e éd., Gênes, 1907.

⁷⁹ Publié en *Documentos para a história da cidade de Lisboa. Livro I de Místicos de Reis, Livro II dos Reis D. Dinis, D. Afonso IV, D. Pedro I*, Lisbonne, Câmara Municipal de Lisboa, 1947, doc. n.º 28, p.

compagnie, « sur sa structure et son fonctionnement », Maria José Trindade a affirmé que « cette référence ne nous permet (...) que d'admettre l'existence d'un groupement d'Italiens qui effectuaient à Lisbonne des opérations commerciales et financières »⁸⁰.

Parmi les mentions aux communautés italiennes, il faut détacher le groupe de citoyens de Gênes, marins experts en construction de galées et spécialisés dans l'art de la navigation⁸¹, qui étaient venus dans la capitale à la deuxième décennie du XIV^e siècle, à la suite d'un contrat royal, signé le 1^{er} février 1317, avec *micer* Manuel Pezagno – « *Manoell Paçanha* » –. Occupant alors le poste d'amiral du royaume⁸², il était chargé d'organiser et de diriger l'armée portugaise, ainsi que d'assurer sa surintendance, raison pour laquelle il est venu accompagné de vingt compatriotes⁸³. Il paraît que la renommée des navigateurs génois aurait été à l'origine de ce contrat, comme cela avait été le cas au XII^e siècle à Compostelle, permettant ainsi la formation de celle qui, effectivement, deviendrait la principale communauté italienne en territoire portugais⁸⁴. En fait, avec les Génois de l'armée, d'autres attachés soit à la marine⁸⁵, soit au commerce⁸⁶, sont venus, ils se sont établis au Portugal, devenant des étagères, comme on disait à l'époque. Virgínia Rau a même considéré que la présence de Pezagno signifierait, « peut-être avec précision », le début de l'« époque d'attraction » des ports nationaux pour les Génois «

195-197 (21 décembre 1347). Voir les commentaires de Virgínia Rau, *Affari e mercanti in Portogallo dal XIV al XVI secolo*, p. 449-450.

⁸⁰ Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 218.

⁸¹ Jacques Heers, "Les transports maritimes" in *Gênes au XV^e siècle*, [2^e éd.], Paris, Flammarion, 1971, p. 203-233.

⁸² Un poste qui allait être exclusif des membres de la famille Pezagno sans interruption pendant quelques siècles, jusqu'au règne d'Alphonse V. Voir Maria Fernanda Espinosa Gomes da Silva, "Almirante" in *Dicionário de história de Portugal*, v. I, p. 118-119.

⁸³ À ce sujet, Charles Verlinden, *Les Génois dans la marine portugaise avant 1385*, sép. de « *Studia Historica Gandensia* », Gand, 1966 ; et Luís de Albuquerque, *op. cit.*, p. 40-48. Pour l'encadrement, A. H. de Oliveira Marques, *Portugal na crise dos séculos XIV e XV. Nova história de Portugal*, p. 358-364.

⁸⁴ Bernardo Vasconcelos e Sousa, *op. cit.*, p. 52. Charles Verlinden (*op. cit.*, p. 5) les a considéré comme les contacts les plus anciens, bien que sporadiques. Selon Yves Renouard ("Pour des recherches sur les relations entre pays de la Méditerranée et pays de l'Atlantique au Moyen-Âge" in *Revista Portuguesa de História*, t. IV, 1949, p. 255), c'est « surtout après la reconquête de Carthagène (1245) et de Séville (1248) par les Chrétiens, qu'un courant régulier de navigation commerciale s'est établi d'une mer dans l'autre ».

⁸⁵ Parmi les plus célèbres, et outre ceux déjà mentionnés, il faut enregistrer les noms de Rainiero Grimaldi, Lanzarotto Marocello, Antonio da Noli, Niccoloso da Recco. Voir Domenico Gioffrè, *op. cit.*, p. 338-339 ; et Judite Damas, *op. cit.*, p. 134-135, 161-165, 178-182, 224-226.

⁸⁶ Manuel Pezagno lui-même s'est dédié au commerce avec Gênes, la Flandre et d'autres. En effet, son contrat d'amiral prévoyait de telles activités quand il ne fallait pas se présenter en tant qu'amiral. À lire Maria Fernanda Espinosa Gomes da Silva, "Pessanha, Manuel" in *Dicionário de história de Portugal*, v. III, p. 375-376 ; et Judite Damas, *op. cit.*, p. 205-217. Pour d'autres notices de Génois qui fréquentaient ou vivaient dans des villes portuaires portugaises, à titre individuel ou en association, consulter Alberto Iria, *op. cit.*, p. 293-295, 325, 382-386 ; Virgínia Rau, *Affari e mercanti in Portogallo dal XIV al XVI secolo*, p. 450 ; *eadem*, *Privilégios e legislação portuguesa referentes a mercadores estrangeiros (séculos XV e XVI)*, p. 16-17 ; et Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 220-221.

qui, au long des côtes atlantiques de la Péninsule Ibérique, suivaient les marchands de l'Angleterre et de la Flandre »⁸⁷.

On pense que la première lettre de privilèges qui ait existé leur aurait été dressée par le roi Alphonse IV (1325-1357), renouvelée plus tard par son fils Pierre I^{er} (1357-1367)⁸⁸ et successivement élargie au cours du XV^e siècle, confirmant la permanence et l'importance de la colonie⁸⁹, non seulement à Lisbonne – où, en effet, elle se concentrait –, mais aussi en Algarve, notamment à Quarteira, Loulé⁹⁰ et Lagos, « port d'escale de la navigation entre la Méditerranée et le nord de l'Europe »⁹¹. Cette colonie se révélant plus puissante que nombreuse, des représentants de familles génoises les plus influentes en feront partie, puisque dans la documentation apparaissent des noms comme les Doria, Grimaldi, Lomellini⁹² et Spinola⁹³, dont quelques membres seraient des figures de proue de l'économie portugaise pendant les règnes de Jean II (1481-1495) et Manuel I^{er} (1495-1521)⁹⁴.

La deuxième colonie significative était celle des Florentins. Du moins dès 1338, il y a notice de marchands de Florence au Portugal, appartenant à la Compagnie des Bardi, comme « *Beringel Enberte* » et *micer* « *Nicolao Bertaldi* »⁹⁵, à qui le roi Alphonse IV avait accordé plusieurs facilités pour qu'ils puissent « habiter et vivre à sa seigneurie », ainsi que la permission d'avoir un consul pour juger leurs propres litiges, sans besoin de

⁸⁷ Virgínia Rau, "Uma família de mercadores italianos em Portugal no século XV: os Lomellini", p. 16.

⁸⁸ *Chancelarias portuguesas. D. Pedro I (1357-1367)*, organisation de A. H. de Oliveira Marques, Lisbonne, Instituto Nacional de Investigação Científica, 1984, [34], p. 13 (22 juin 1357).

⁸⁹ Un panorama général est donné par Domenico Gioffrè, *op. cit.*, p. 338-340 ; et Luís de Albuquerque, *op. cit.*, p. 40-71. Sur la documentation connue jusqu'à maintenant, voir, en version abrégée, Fernando do Morais do Rosário, "Privilégios dos Genoveses em Portugal" in *Estudos Italianos em Portugal*, n.º 2, Lisbonne, 1983, p. 38-45 ; et, déjà plus approfondi, *idem*, *Genoveses na história de Portugal*, Lisbonne, 1977.

⁹⁰ Des villages où, pendant le XV^e siècle, se sont établis de nombreux individus, non seulement génois, comme le célèbre *micer* João de Palma et sa famille (Alberto Iria, *op. cit.*, p. 382-386).

⁹¹ *Ibidem*, p. 211 (et p. 288, pour la localisation stratégique de Lagos) ; cette communauté génoise, constituée par des pêcheurs et incluant des milanais et des siciliens, ^{allait} irradier sur toute la côte de l'Algarve.

⁹² Sur cette famille, consulter l'apport de Virgínia Rau, "Uma família de mercadores italianos em Portugal no século XV: os Lomellini", p. 22-37.

⁹³ D'autres noms chez Domenico Gioffrè, *op. cit.*, p. 338-339.

⁹⁴ Plus d'informations chez Charles Verlinden, "La colonie italienne de Lisbonne et le développement de l'économie métropolitaine et coloniale portugaise" in *Studi in onore di Armando Sapori*, v. I, Milan, 1957, p. 615-628 ; et Virgínia Rau, *Affari e mercanti in Portogallo dal XIV al XVI secolo*, p. 451-456. Pour un encadrement économique, *eadem*, *Privilégios e legislação portuguesa referentes a mercadores estrangeiros (séculos XV e XVI)*, p. 19-26 ; et pour un encadrement politique, João José Alves Dias (coordination), *Portugal, do Renascimento à crise dinástica. Nova história de Portugal*, v. V, 1998, p. 701-724.

⁹⁵ Données biographiques des deux individus chez Judite Damas, *op. cit.*, p. 74-75, 183.

recourir au pouvoir central⁹⁶. Ce document révèle quelques aspects importants pour l'histoire du commerce portugais avec la Mer Intérieure pendant le Moyen Âge. Premièrement, il s'agit de la seule donnée qui atteste l'existence d'une colonie florentine dans le royaume et, deuxièmement, c'est la lettre de privilèges la plus ancienne qu'on connaisse dans les archives nationales. D'après Maria José Trindade, c'est aussi la première fois qu'il est fait allusion à des consuls, qui avaient une semi-indépendance juridique⁹⁷.

À cette communauté devaient appartenir les Florentins qu'on trouve dans des références dispersées, mais avec une même caractéristique, à savoir, le commerce⁹⁸. Je donne ici un exemple moins commun en ce qui concerne le type d'activité, et fort intéressant pour le sujet de cette étude. Le 16 juillet 1443, Bartolomeu Florentim, identifié comme citoyen de son pays mais étagère à Lisbonne – « *Miçe Bertolameu Frolentim mercador estante em Lixboa* » –, a été autorisé par le régent du royaume, l'infant Pierre, à pratiquer la pêche du corail dans les eaux portugaises. Pendant les cinq années suivantes, lui et son associé João de Forbin, lui aussi étagère à Lisbonne et membre d'une famille marseillaise spécialiste de l'activité, pourraient se dédier en exclusivité à leur négoce. Cette exclusivité comprenait les hommes choisis par les deux marchands pour collaborer à leur entreprise, ce qui impliquait évidemment la venue d'individus de Marseille et de Provence, qui recevraient des lettres royales d'assurance pour pouvoir entrer, rester et sortir librement du pays⁹⁹. Selon Maria José Trindade, l'un des aspects significatifs de cette notice repose sur une apparente intention du pouvoir central de «

⁹⁶ *Chancelarias portuguesas. D. Afonso IV*, v. II (1336-1340), organisation de A. H. de Oliveira Marques, Lisbonne, Instituto Nacional de Investigação Científica/Centro de Estudos Históricos da Universidade Nova de Lisboa, 1992, [99], p. 186-188 (9 avril 1338). Les privilèges royaux ont été bien synthétisés par Virgínia Rau, en "Uma família de mercadores italianos em Portugal no século XV: os Lomellini", p. 14-15 (n. 4), et en *Affari e mercanti in Portogallo dal XIV al XVI secolo*, p. 447-448.

⁹⁷ Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 222. Plus d'informations sur la charge du consul au Portugal chez Judite Damas, *op. cit.*, p. 18-20.

⁹⁸ Pour des notices sur des Florentins au Portugal et activités respectives surtout au XV^e siècle, voir Virgínia Rau, *Privilégios e legislação portuguesa referentes a mercadores estrangeiros (séculos XV e XVI)*, p. 16, 17 ; *eadem*, "Bartolomeo di Iacopo di ser Vanni, mercador-banqueiro florentino «estante» em Lisboa nos meados do século XV" in *Do Tempo e da História*, v. IV, Lisbonne, Instituto de Alta Cultura, 1971, p. 103, 104, 106, 110 ; *eadem*, *Portugal e o Mediterrâneo no século XV. Alguns aspectos diplomáticos e económicos das relações com a Itália*, Lisbonne, Centro de Estudos de Marinha, 1973, p. 15, 16 ; Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 223, 226 ; et Luisa d'Arienzo, "La società Marchioni-Berardi tra Portogallo e Spagna nell'età di Cristoforo Colombo" in *Actas das II Jornadas luso-espanholas de história medieval*, v. IV, 1990, p. 1466-1481.

⁹⁹ Cité par Virgínia Rau, "Bartolomeo di Iacopo di ser Vanni, mercador-banqueiro florentino «estante» em Lisboa nos meados do século XV", p. 101-102. L'auteur a mentionné que, cette même année de 1443, la compagnie familiale de João de Forbin avait envoyé trois navires pour explorer les côtes péninsulaires, notamment les portugaises.

stimuler la venue de navires provençaux, les plaçant sous sa protection, sauf s'il s'agissait de bateaux ayant déjà attaqué les Portugais, ce qui peut suggérer que ces derniers circulaient près des côtes françaises de la Méditerranée »¹⁰⁰. En outre, le marchand florentin protagoniste de cet acte royal a été un personnage prééminent de notre histoire économique du XV^e siècle, Bartolomeo di Iacopo di ser Vanni, bien connu des chercheurs du thème¹⁰¹. À un même niveau d'importance se trouvait Bartolomeo Marchionni, aussi d'origine toscane, arrivé au Portugal vers 1468, en tant qu'agent de la compagnie Cambini¹⁰².

Les Placentins constituaient la troisième colonie italienne importante. Le premier document les référant en tant que communauté se rapporte à la confirmation, en 1357, des prérogatives royales attribuées pendant le règne antérieur¹⁰³. Néanmoins, avant la date de cet acte il y a notice d'un certain « *Albertim Moncassella* », marchand de Plaisance – de « *Prazenssa de Lonbardia* » – qui, en 1341, a reçu d'Alphonse IV une lettre de privilèges pour pouvoir s'établir dans « sa seigneurie » avec ses marchandises¹⁰⁴. Et, en 1344, le même roi concéda des grâces et des libertés à la Compagnie des Bussões – c'est-à-dire les frères Bason –, installée à Lisbonne, après demande expresse de trois membres de la famille – « *Jacome Busom* », « *Graviel Busom* », « *Joham Busom* » – et de « *Ruberte Bareicarro* »¹⁰⁵, leur compagnon. Tous les éléments de la compagnie avaient entendu parler de lettres semblables émises à d'autres marchands étrangers, notamment catalans et aragonais¹⁰⁶.

Selon Maria José Trindade, de nombreux privilèges leur sont accordés, individuellement ou en groupe, jusqu'à la fin du XIV^e siècle. De plus, leur présence se faisait « remarquer dans le centre commercial de Lisbonne, la Rua Nova »¹⁰⁷, la même rue où se situaient les maisons louées par *micer* Antão Prazentim, après concession royale datée du 12

¹⁰⁰ Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 222-223.

¹⁰¹ Plus d'informations chez Virgínia Rau, "Bartolomeo di Iacopo di ser Vanni, mercador-banqueiro florentino «estante» em Lisboa nos meados do século XV", p. 97-117 ; et Judite Damas, *op. cit.*, p.58-64.

¹⁰² Luisa d'Arienzo, *op. cit.*, p. 1468-1473.

¹⁰³ *Chancelarias portuguesas. D. Pedro I (1357-1367)*, [36], p. 13 (22 juin 1357).

¹⁰⁴ *Chancelarias portuguesas. D. Afonso IV*, v. III (1340-1344), 1992, [340], p. 190-192 (4 décembre 1341).

¹⁰⁵ Des données chez Judite Damas, *op. cit.*, p. 183.

¹⁰⁶ *Chancelarias portuguesas. D. Afonso IV*, v. III (1340-1344), [415], p. 323-326 (19 avril 1344).

¹⁰⁷ Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 223. Sur la rue, voir Dejanirah Couto, *op. cit.* (surtout la deuxième partie).

novembre 1388¹⁰⁸. Également au sud, en Algarve, quelques Placentins allaient laisser des vestiges de leur séjour et activité. Ainsi, entre septembre 1375 et mars 1376 un marchand appelé Guilherme a acheté de très grandes quantités de figues à la municipalité de Loulé¹⁰⁹. Encore en 1376, au mois de juin, la même municipalité a vendu des fruits de la région à « *miçe Lonbardo* » et à « *miçe Bernaldo* », les deux marchands se trouvant à Faro¹¹⁰. Or, la renommée des figues et des raisins secs de l'Algarve remontait au temps où les Musulmans étaient les seigneurs de la Péninsule Ibérique, quand s'est formée la tradition commerciale de ces produits sur les principaux marchés de la Méditerranée, comme Venise, Alexandrie et Constantinople, s'étendant même jusqu'aux foires de Trébizonde et Kiev¹¹¹.

Durant la période analysée dans cet article, on constate aussi la présence sur le territoire portugais d'originaires d'autres zones géographiques de la péninsule italique. Bien que les actes royaux dénonçant l'existence d'une communauté milanaise se limitent à des lettres de privilèges généraux, comme celle de Pierre I^{er}, confirmant les grâces octroyées par son père¹¹², il y a une notice de marchands et pêcheurs du duché de Milan établis à Lagos, encore au XIV^e siècle, quelques-uns se dédiant à la pêche du corail et de la baleine¹¹³, la première activité étant assez innovatrice au Portugal à cette époque-là¹¹⁴.

Quant aux Napolitains, ils n'apparaissent dans la documentation qu'à titre individuel et au XV^e siècle, déjà une époque un peu tardive par rapport à leurs congénères¹¹⁵. Le cas le plus connu, aussi à cause du manque de données, est celui d'Estêvão de Naples, un clerc bénédictin qui, en 1450, était maître du roi Alphonse V¹¹⁶. On décèle une situation

¹⁰⁸ Conjectures d'identité chez Judite Damas, *op. cit.*, p. 117-118. Mentionné par Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 223, n. 69 ; d'autres exemples aux pages 223-224.

¹⁰⁹ Données présentées par Alberto Iria, *op. cit.*, p. 314-320 ; et réunies par Judite Damas, *op. cit.*, p. 129-133.

¹¹⁰ Alberto Iria, *op. cit.*, p. 321.

¹¹¹ *Ibidem*, p. 248, 314. Selon l'auteur, à la fin du XIV^e siècle les marchands placentins allaient s'occuper aussi du commerce de tissus (p. 364).

¹¹² *Chancelarias portuguesas. D. Pedro I (1357-1367)*, [35], p. 13 (22 juin 1357).

¹¹³ Alberto Iria, *op. cit.*, p. 211.

¹¹⁴ Mais assez commune au siècle suivant, dont l'exploration se faisait par des marchands florentins – le cité Bartolomeu Florentim – et, plus tard, valentiens, portugais. À lire l'étude pionnier, et encore valable, de F. M. de Sousa Viterbo, "A pesca do coral no século XV" in *Arquivo Historico Portuguez*, v. I, 1903, p. 315-320 ; et Virgínia Rau, "Bartolomeo di Iacopo di ser Vanni, mercador-banqueiro florentino «estante» em Lisboa nos meados do século XV", p. 104-105.

¹¹⁵ Selon Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 225.

¹¹⁶ Cité par Marisa Costa, "Espanhóis na universidade portuguesa nos finais da Idade Média", p. 458-459. Personnage mentionné par Virgínia Rau, "Italianismo na cultura jurídica portuguesa do século XV", p.

semblable pour les Siciliens à l'égard du manque de références. Il y a une notice sur leur présence à Lagos, en Algarve¹¹⁷, concernant aussi bien des pêcheurs que des marchands¹¹⁸. Vers la fin du XV^e siècle, le thon et autres poissons de cette ville étaient généralement achetés par des Siciliens, car les marchands portugais n'avaient pas les moyens de s'occuper de ce commerce-là¹¹⁹. Aussi à la même époque, un certain *micer* Leonardo devait vivre au Portugal il y a quelques temps, vu qu'il avait obtenu du roi Jean II une lettre de naturalisation¹²⁰.

En revanche, on en sait un peu plus sur une présence corse. Ainsi, un document municipal nous raconte que, en 1357, quelques marchands de la Corse, référés comme habitants de Lisbonne, étaient en lutte avec les percepteurs de revenus des accises des vins de la ville et son terme. Dans ce conflit étaient impliqués Bernal do Alto Forte et Ramón Deudo, en représentation d'eux-mêmes et de trois compatriotes, à savoir, Durão Esperto, Ramón Bergantem et João Melete. Les autorités ont saisi les biens des marchands, parce qu'ils n'avaient pas payé l'impôt, mais le roi, après avoir écouté leurs arguments, déciderait de les leur faire rendre¹²¹. On peut conjecturer que cette grâce royale s'inscrivait dans une ligne d'action protectionniste de Pierre I^{er}, suivie d'ailleurs par son père et continuée par ses successeurs, car cette même année de 1357, quelques mois avant, il avait confirmé aux marchands de « *Scorcia* » qui habitaient la capitale les privilèges dont ils jouissaient déjà, tout comme il l'avait fait pour d'autres membres de colonies étrangères¹²². Une protection que ces « *Corcins* » domiciliés à Lisbonne, semblablement aux autres Italiens ici établis, verraient être appliquée de façon

189, qui a cité l'étude de Sousa Viterbo, "A cultura intelectual de D. Afonso V", p. 256. Commentaires sur son identité chez Judite Damas, *op. cit.*, p. 109-111.

¹¹⁷ Malheureusement, je n'ai pas réussi à consulter l'étude de Luisa D'Arienzo et Biagio Di Salvia, *Sicilliani nell'Algarve. Privilegi reali e prassi mercantile nell'Atlantico portoghese (secoli XV e XVI)*, Palermo, 1990. Il fallait entreprendre une récolte systématique – et faciliter l'accès – des apports comme celui-ci, en faveur de la connaissance historique des Portugais.

¹¹⁸ Alberto Iria, *op. cit.*, p. 211.

¹¹⁹ *Cortes portuguesas. Reinado de D. Manuel I (Cortes de 1498)*, organisation et révision générale de João José Alves Dias, Lisbonne, Centro de Estudos Históricos da Universidade Nova de Lisboa, 2002, p. 422 (janvier 1498).

¹²⁰ Acte royal de 1481. Mentionné, quoique sans indication de source, par Virgínia Rau, *Privilégios e legislação portuguesa referentes a mercadores estrangeiros (séculos XV e XVI)*, p. 19.

¹²¹ Publié en *Documentos para a história da cidade de Lisboa. Livro I de Místicos, Livro II del Rei Dom Fernando*, Lisbonne, Câmara Municipal de Lisboa, 1949, doc. n.º 7, p. 27-33 (23 septembre 1357). Mentionné par Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 216-217.

¹²² *Chancelarias portuguesas. D. Pedro I (1357-1367)*, [37], p. 13 (22 juin 1357). Cité par Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 217.

officielle le 7 mars 1363, quand le roi, à cause de leurs plaintes, recula dans son intention de contrôler les cargaisons des navires étrangers¹²³.

On peut estimer encore l'existence d'une communauté vénitienne, quoique les notices recueillies dans la documentation portugaise semblent être peu consistantes. Bernardo Vasconcelos e Sousa a justifié les rares allusions par le fait que l'aire d'action de Venise, malgré sa position d'excellence dans le trafic commercial, se situait fondamentalement dans la partie la plus orientale de la Méditerranée¹²⁴. C'est aussi pour cette raison que quelques historiens avaient même affirmé que la colonie vénitienne au Portugal n'aurait été constituée qu'à la fin du XIV^e siècle, et dans une ambiance de rivalité¹²⁵. Quoiqu'il en soit, le 22 octobre 1299, le roi Denis a adressé une lettre à tous les représentants du pouvoir central ordonnant l'exécution des ordres papaux pour excommunier tout originaire de la Commune de Venise qui se trouverait au Portugal – extensive à leur *doge* ! – en conséquence de la prise de Ferrare¹²⁶.

En outre, depuis 1310 le port de Lagos, au sud du pays, était le lieu de ravitaillement des galères vénitiennes qui, chargées de poivre – dont le commerce était contrôlé par les Vénitiens –, se dirigeaient vers la Flandre¹²⁷. Quelques années après, en 1315, le même roi Denis louait une parcelle de terre à Rodrigo Anes et sa femme Galharda de Venise, « voisins » de Faro, la principale ville de l'Algarve¹²⁸. Environ un siècle plus tard, en 1434, le marchand vénitien Antonio Valim serait favorisé par le régent Pierre, en le dispensant du paiement des impôts propres d'un « voisin » de Raposeira, le village en Algarve où il habitait. Or, la grâce royale de cet étagère avait été sollicitée par quelques

¹²³ Outre les Corsins, le document mentionne les Génois, les Placentins et les Milanais. Cité et expliqué par Virgínia Rau, "Uma família de mercadores italianos em Portugal no século XV: os Lomellini", p. 17 ; *eadem*, *Affari e mercanti in Portogallo dal XIV al XVI secolo*, p. 448 ; et Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 217.

¹²⁴ Bernardo Vasconcelos e Sousa, *op. cit.*, p. 51.

¹²⁵ Jacques Heers, "Veneza. Relações com" in *Dicionário de história de Portugal*, v. IV, p. 268-269 ; Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 225 ; et Luís de Albuquerque, *op. cit.*, p. 28.

¹²⁶ Publié en *As Gavetas da Torre do Tombo*, v. II (Gav. III-XII), Lisbonne, Centro de Estudos Históricos Ultramarinos, 1962, doc. n.º 654, p. 31-33 (22 octobre 1299). Cité par Saul António Gomes, *op. cit.*, p. 377-378.

¹²⁷ Un trafic qui resterait important pendant, au moins, la première moitié du XV^e siècle, car les habitants de cette ville de l'Algarve allaient bénéficier des privilèges royaux s'ils achetaient et vendaient des produits aux hommes de ces galères (cité par Alberto Iria, *op. cit.*, p. 294, n. 1).

¹²⁸ Acte royal du 16 avril 1315. Cité par Judite Damas, *op. cit.*, p. 116 ; et Alberto Iria, *op. cit.*, p. 292-293. Basé sur cette donnée, le dernier auteur a affirmé que les Vénitiens s'étaient établis très tôt en Algarve, enregistrant à la suite des considérations à propos d'une activité commerciale ou agricole de ces étrangers à Quarteira (voir p. 293, n. 2).

capitaines de Venise, peut-être membres de la communauté qui, sûrement, existait à Lisbonne avant 1429¹²⁹. Les privilèges concédés aux navires vénitiens en escale dans la ville – comme la lettre d'assurance de 1392 –¹³⁰, ainsi qu'à Cascais, étaient réclamés par les Florentins¹³¹.

Finalement, les références à la présence, au Portugal médiéval, de gens originaires de la côte méditerranéenne de la Péninsule Ibérique. Maria José Trindade nous a dit que « les épices utilisées pendant le XII^e siècle, mais surtout au XIII^e siècle, étaient apportées dans ce pays par des marchands catalans et sévillans qui s'intéressaient aussi au commerce du poisson, surtout des sardines qui, fumées, étaient envoyées en Aragon et à Séville »¹³². Il s'agissait d'un commerce très actif encore au XV^e siècle, auquel les Portugais allaient participer avec leurs navires¹³³. Peut-être quelques-uns des participants de ces premiers voyages avaient-ils décidé de rester dans les ports nationaux, déclenchant ainsi un phénomène migratoire. Grâce à un acte royal dressé le 7 mars 1254, on sait qu'un certain Arnau Ramón – « *Arnath Ramon* » – se trouvait à Lisbonne en tant qu'associé de João Peres, un marchand de la même ville. Les deux hommes avaient reçu l'autorisation du roi pour continuer à vendre du vin dans leur cave¹³⁴.

Heureusement, les autres notices recueillies dans la documentation portugaise dénotent plus d'avals. Ainsi, on sait qu'il y a eu une collaboration importante d'immigrants provenant de Valence dans le peuplement du village de Sortelha, au centre du pays,

¹²⁹ Sur ce contexte, Conde de Tovar, "Portugal e Veneza na Idade Média (até 1495)" in *Estudos históricos*, t. II, Lisboa, Academia Portuguesa de História, 1961, p. 99-103.

¹³⁰ Acte royal du 26 juin 1392. Mentionné par Virgínia Rau, "Uma família de mercadores italianos em Portugal no século XV: os Lomellini", p. 15, n. 5 ; et Conde de Tovar, *op. cit.*, p. 131-132.

¹³¹ Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 225 ; et Judite Damas, *op. cit.*, p. 240-242. Antérieurement mentionné par Virgínia Rau, *Privilégios e legislação portuguesa referentes a mercadores estrangeiros (séculos XV e XVI)*, p. 16. Voir les commentaires de Luisa d'Arienzo, "La società Marchioni-Berardi tra Portogallo e Spagna nell'età di Cristoforo Colombo", p. 1466-1467.

¹³² Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 214 ; une information déjà véhiculée par Alberto Iria, *op. cit.*, p. 325. N'oublions pas que la côte sud du Portugal serait bien connue des marins et navigateurs catalans et majorquins qui, au long du XIV^e siècle, ont entrepris des expéditions aux îles Canaries, ainsi que sur la côte occidentale d'Afrique (*ibidem*, p. 300, n. 1).

¹³³ D'après Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 214-215. Sur cette réalité, voir les commentaires d'Alberto Iria, *op. cit.*, p. 325, 364, 383-384, 387-388, 395-399.

¹³⁴ ANTT – Chancelaria de D. Afonso III, liv. 1^{er}, fl. 6r. En l'absence d'autres données, mon attribution à la provenance d'Arnau Ramón se base sur l'ononastique catalane.

pendant le règne de Sancho I^{er}¹³⁵. Et une présence active d'individus aragonais à Leiria, dont un certain Sancho Aragonais, qu'y habitait entre 1226 et 1290¹³⁶, tout comme à Lisbonne, où un maître João Aragonais, y résidant en 1302, avait reçu du roi la permission de bâtir une maison dans la ville et payer moins pour la redevance pendant trois ans ; ce privilège dénonçant, donc, une position élevée dans la hiérarchie populaire locale¹³⁷. Plus tard, à la fin du XIV^e siècle, un Rodrigo Afonso d'Aragon et famille respective se sont établis en Algarve et se sont occupés d'un négoce de poterie abandonné par des musulmans qui étaient repartis dans leur pays¹³⁸. Dans la même région, plus exactement à Lagos, l'activité de la compagnie de Felipe Peroço, de Valence, était devenue célèbre vers le milieu de la centurie suivante¹³⁹.

De plus, on a trouvé, déjà au centre du pays, en Estremadura, des éléments anthroponymiques d'origine catalane pour les XII^e et XIII^e siècles¹⁴⁰. De même que sont attestés l'arrivée et l'établissement de pêcheurs et marchands catalans dans la région de l'Algarve, dès la fin du XIV^e siècle¹⁴¹. Le 10 octobre 1392, un marchand catalan appelé « *Pedro Buquer* » a été protagoniste d'un bail de location concernant des masures situées à Setúbal, au sud du Tage, quoiqu'il résida dans la paroisse de St. Julien¹⁴², une des plus riches de Lisbonne, traversée par la Rua Nova¹⁴³. Quelques années plus tard, sa veuve, Maria Anes, déciderait acheter des maisons que le marchand avait louées – on ignore quand – aussi à Setúbal¹⁴⁴. Pedro Buquer, né quelque part en Catalogne, mourut avant 1410 à Lisbonne. D'après Maria José Trindade, il est possible d'entrevoir que, au XV^e siècle, « l'organisation des Barcelonais » dans la capitale devait être « déjà bien structurée », comptant même sur la présence d'un facteur. C'est ^{Berenguer Artigues qui} exerça cette charge en 1449, du moins, car on a la notice récente de sa mort dans une lettre

¹³⁵ Selon Rui de Azevedo, *op. cit.*, p. 44. Originaires de Valence étaient aussi les individus qui ont participé au commerce du sucre de Madère au XV^e siècle, selon Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 216.

¹³⁶ Mentionné par Saul António Gomes, *op. cit.*, p. 376, mais sans préciser ses sources.

¹³⁷ Acte du 28 mai 1302, dans une copie de 1306. Cité par *ibidem*, p. 378.

¹³⁸ Acte du 10 août 1384. Mentionné par Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 215.

¹³⁹ Voir Virgínia Rau, "Bartolomeo di Iacopo di ser Vanni, mercador-banqueiro florentino «estante» em Lisboa nos meados do século XV", p. 104 ; et Judite Damas, *op. cit.*, p. 198-199.

¹⁴⁰ Saul António Gomes, *op. cit.*, p. 373.

¹⁴¹ Alberto Iria, *op. cit.*, p. 325.

¹⁴² ANTT – Convento da Santíssima Trindade de Lisboa, liv. 99, fls. 234r-236v (copie de 1753).

¹⁴³ À lire Iria Gonçalves, "Aspectos económico-sociais da Lisboa do século XV estudados a partir da propriedade régia" in *Um olhar sobre a cidade medieval*, p. 11-60.

¹⁴⁴ ANTT – Convento da Santíssima Trindade de Lisboa, liv. 99, fls. 236v-239r (copie de 1753, d'un acte du 14 décembre 1409).

datée du 3 janvier 1450¹⁴⁵. Il semble, toutefois, et d'après les aventures, au début de 1432, d'un certain Martim do Reste, originaire de Barcelone, que les habitants de Porto, au nord du pays, n'étaient pas habitués à la présence de marchands du royaume d'Aragon¹⁴⁶.

Par contre, il est sûr que, au milieu du XIV^e siècle, les divers natifs de la Couronne d'Aragon constituaient déjà une colonie dans la capitale portugaise, dont on méconnaît la date de formation mais qui jouissait de privilèges propres, octroyés par Alphonse IV¹⁴⁷, qui leur furent confirmés par Pierre I^{er}. En effet, dans cet acte de 1362 le roi interdit à ses sujets et à ses officiers d'attaquer les personnes et les biens des marchands catalans, originaires de la seigneurie d'Aragon et du royaume de Majorque – « *mercadores catelaães, naturaães do senhorio daragom e do regno de mayorcas* » –¹⁴⁸. « Pour obtenir la confirmation de leurs privilèges et la libre circulation de leurs marchandises à travers tout le royaume du Portugal, les Aragonais garantirent au Roi qu'ils y habitaient depuis longtemps et que par leur commerce ils lui rendaient service »¹⁴⁹. Désireux d'appartenir à cette communauté, le marchand « *Anrrulho* », « naturel de la ville de Valence d'Aragon », avait demandé à Alphonse V, en l'an 1462, une lettre d'assurance royale pour qu'il puisse faire des affaires avec ses navires et marchandises sans aucune crainte¹⁵⁰. La réponse du monarque a été semblable à celle que, neuf ans après, « *Joham de Paseos* », marchand de « *Mahorca do Regno d'Aragam* », allait recevoir – quoiqu'en version bien plus abrégée – avec le même but¹⁵¹, c'est à dire, la garantie de leur sécurité totale pour venir et rester dans « ses royaumes » et entreprendre toute sorte de négoce, soit la vente ou l'achat de toute marchandise, y comprenant, bien sûr, les autres prérogatives communes aux étrangers ici établis.

¹⁴⁵ Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 215-216.

¹⁴⁶ Donnée identifiée par Luís Miguel Duarte, "Súbditos da Coroa de Aragão em Portugal no séc. XV: comércio e segurança (algumas notas)" in *Revista da Faculdade de Letras. História*, II^e série, v. VII, 1990, p. 71-75 (publié aussi dans *XIII Congrès d'histoire de la Corona d'Aragó (Palma de Mallorca, 1987)*, v. 4, Palme de Majorque, Institut d'Estudis Balàrics, 1990, p. 161-170).

¹⁴⁷ Dans le document relatif à la Compagnie des *Bussões*, de Plaisance, du 19 avril 1344, le roi mentionnait les privilèges et les libertés concédées aux Catalans et à d'autres marchands de la seigneurie d'Aragon et de Majorque (*Chancelarias portuguesas. D. Afonso IV*, v. III (1340-1344), [415], p. 323).

¹⁴⁸ *Chancelarias portuguesas. D. Pedro I (1357-1367)*, [758], p. 342-343 (1 août 1362).

¹⁴⁹ Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 215.

¹⁵⁰ Acte royal du 4 novembre 1462. Transcrit et publié par Luís Miguel Duarte, *op. cit.*, p. 81. À lire les commentaires du médiéviste aux pages 75-80.

¹⁵¹ Acte royal du 26 novembre de 1471. Transcrit et publié par *ibidem*, p. 82.

Outre les diverses données éparses et isolées sur des individus catalan-aragonais, trouvées dans les archives portugaises, notamment depuis le XIV^e siècle¹⁵², on ne sait guère plus sur la réalité de cette présence, qui – de façon tout à fait incompréhensible – n’a pas encore constitué une aire de recherche continue pour les historiens portugais. Déjà en 1973, se plaignant de la difficulté d’analyse intrinsèque au thème des colonies étrangères, à cause de « l’absence d’une étude d’ensemble qui apprécie du point de vue économique et financier, politique et culturel, son influence sur la vie portugaise », Maria José Trindade dénonçait « l’inégalité de traitement des différents groupes », l’étude des « gens en provenance des états espagnols » ne comptant que sur la « simple référence » et le « manque total d’élaboration de données »¹⁵³. Je pense qu’il n’est plus acceptable de justifier l’état de la question seulement par les informations documentaires apparemment réduites, en nombre et en teneur, sur ces hommes et leurs activités en territoire portugais, d’autant plus que, depuis fort longtemps, on a constaté l’existence de relations diplomatiques et politiques avec la Couronne d’Aragon¹⁵⁴.

J’ai mentionné, quelques paragraphes avant, les mariages des rois portugais avec des infantes catalan-aragonaises, de même que les entourages qui ont accompagné ces étrangères, en donnant des exemples à propos du mariage du roi Denis. Mais il y a eu aussi, bien sûr, d’autres infantes et infants portugais qui ont joué un rôle de représentantes de leur royaume sur l’échiquier ibérique. À cet égard, retenons l’exemple de Pedro, le cinquième fils de Sancho I^{er} – et le frère du futur roi Alphonse II (1211-1223) –, qui épousa la comtesse d’Urgell, Aurembiaix (1229), héritant plus tard – après le décès de sa femme – du comté et devenant roi de Majorque et Minorque, à la suite de la conquête des îles Baléares par Jacques I^{er} d’Aragon, en 1229-1231¹⁵⁵. Deux siècles plus tard, un autre infant Pedro, celui-ci l’aîné – et homonyme – du duc de Coïmbre et

¹⁵² Outre les références déjà mentionnées, voir Alberto Iria, *op. cit.*, p. 325 ; et Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 213, 215-216.

¹⁵³ *Ibidem*, p. 211. En se prononçant sur « les colonies d’Aragonais », la même auteure avait considéré « surprenant le peu de connaissances » dont on disposait alors (p. 214).

¹⁵⁴ Une première idée générale à ce sujet, quoique déjà un peu dépassée, chez Francisco Mendes da Luz, "Aragão. Relações de Portugal com" in *Dicionário de história de Portugal*, v. I, p. 173-174 ; et, plus actualisé, A. H. de Oliveira Marques, *Portugal na crise dos séculos XIV e XV. Nova história de Portugal*, p. 317-319.

¹⁵⁵ À lire António Brásio, "O infante D. Pedro, senhor de Majorca" in *Anais*, II^e série, v. 9, Lisbonne, Academia Portuguesa da História, 1959, p. 163-240 ; et F. Mateu Llopis, "El infante D. Pedro de Portugal, *Dominus Regni Maioricarum*" in *Boletín de la Real Academia de la Historia*, v. CLXXXIII, Madrid, 1976, p. 239-246.

d'Isabel d'Urgell, est devenu roi des Catalans entre 1464 et 1466¹⁵⁶. Enfin, il y a eu, ici et là, non seulement des diplomates et des ambassadeurs, des nobles et des militaires¹⁵⁷, des clercs et des intellectuels, mais aussi des marchands, des marins et des pêcheurs¹⁵⁸, des gens du peuple¹⁵⁹.

4. Dès le début de l'histoire portugaise, on a pu constater la vie côte à côte de la population autochtone avec une réalité immigratoire variée et graduellement intense, qui nous permettra d'en déduire une inévitable notion de diversité de pays et de gens, d'habitudes et de cultures, enrichissant ainsi leur imaginaire. Très tôt aussi, on a constaté l'existence de contacts de Portugais avec les hommes des terres du Sud, surtout ibériques et italiennes, qui ont augmenté progressivement. Les sources connues nous amènent à considérer que les contacts les plus reculés dans le temps ont dérivé fondamentalement des zones de la France et de la Péninsule Ibérique, s'étendant ensuite jusqu'au Nord de l'Europe et à l'actuelle Italie, fait parfaitement indissociable du processus de formation et de consolidation du Portugal médiéval.

A partir de l'analyse des documents dans la perspective de la toponymie et de l'onomastique, on peut obtenir quelques informations qui dépassent la simple allusion à la présence de certains forains sur le territoire portugais. En voici un exemple,

¹⁵⁶ Figure importante dans le cadre national, car il est devenu connétable du royaume. Plus de données chez Jesus Ernesto Martínez Ferrando, *Pere de Portugal, "rei dels catalans". Esquema biogràfic*, Barcelone, Rafael Dalmau Editor, 1960 ; et Luís Adão da Fonseca, *O condestável D. Pedro de Portugal*, Porto, Instituto Nacional de Investigação Científica, 1982.

¹⁵⁷ Voir Henrique David, "Os Portugueses e a reconquista castelhana e aragonesa no século XIII" in *Actas das II Jornadas luso-espanholas de história medieval*, v. III, 1989, p. 1029-1041 ; et Humberto Baquero Moreno, "Portugueses na Catalunha durante a realeza do condestável D. Pedro (1464-1466)" in *Presença de Portugal no mundo. Actas do colóquio*, Lisbonne, Academia Portuguesa da História, 1982, p. 99-120.

¹⁵⁸ Plusieurs exemples d'une mobilité et présence commerciale portugaise dans l'aire catalan-aragonaise chez José Maria Madurell Marimón, "Portugueses en Barcelona (1391-1441) (Notas dispersas para su historia)" in *Actas do Congresso histórico de Portugal medieval. Tomo II. Bracara Augusta*, v. XVI-XVII, n.º 39-40 (51-52), Braga, Câmara Municipal, jan.-déc. 1964, p. 250-253 ; Luís Adão da Fonseca, *Navegación y corso en el Mediterraneo occidental. Los portugueses a mediados del siglo XV*, p. 9-32 ; et Filipe Themudo Barata, *op. cit.*, p. 202-212 (surtout) ; Philippe Gourdin, "Présence portugaise en Méditerranée occidentale et au Maghreb au XV^e siècle" in *Portogallo mediterraneo*, p. 129-142.

¹⁵⁹ Récemment, j'ai eu la possibilité de révéler des données concernant ces dernières catégories pour la zone géographique de la Catalogne, dans "O elemento estrangeiro em cidades catalãs. Portugueses em Lleida nos finais da Idade Média" in *El món urbà a la Corona d'Aragó del 1137 als Decrets de Nova Planta. XVII Congrés d'història de la Corona d'Aragó*, v. II, Barcelone, Universitat de Barcelona, 2001 (sous presse) ; et "Para a história da emigração no reinado de D. Manuel I. Portugueses na Catalunha e em Maiorca" in *IIIº Congresso histórico de Guimarães. D. Manuel I e a sua época [octobre 2001]*, Guimarães, Câmara Municipal de Guimarães/Universidade do Minho, 2002 (sous presse).

également présenté par Bernardo Vasconcelos e Sousa. L'emploi du terme *franci*, c'est-à-dire Francs, dans un sens élargi pouvait identifier tant les natifs des régions de la France actuelle que ceux qui provenaient d'une partie de l'ancienne Germanie. D'après la documentation, il serait extensif à tous ceux qui arrivaient à la Péninsule Ibérique venant d'au-delà des Pyrénées, sans spécifier, donc, leur provenance exacte¹⁶⁰. Un toponyme associé, alors, à la géographie et révélant, malgré tout, une conscience spatiale définie. Mais il y a eu des cas où l'on faisait une distinction entre le terme qui désignait l'ensemble des Francs. Dans les deux chartes du bourg d'Atouguia, on décèle l'existence de deux groupes différenciés : les *franci*, comme étant les Français du Nord, et les *gallici* ou *galleci*, se rapportant aux Français du Sud. De nouveau, on pressent une conscience géographique et encore plus historique, dans la mesure où, au XII^e siècle, l'unification politique et même linguistique de la France actuelle était loin d'être achevée. De telle façon que chacune des chartes se destinait aux différents groupes, les méridionaux étant en plus grand nombre et, par conséquent, ayant les bénéfices d'une claire prééminence¹⁶¹.

Selon Bernardo Vasconcelos e Sousa encore, l'expression numériquement réduite des groupes de colons originaires d'au-delà des Pyrénées pour aider au peuplement du royaume pendant les XII^e et XIII^e siècles aurait facilité une assimilation rapide d'une telle présence par les autochtones. La concession elle-même de privilèges par les monarques, spécialement les deux premiers, aux colonies étrangères constituait une stimulation qui n'a jamais prétendu promouvoir la perpétuation de particularismes ou de ségrégations. Ce qui importait, c'était de garantir la continuité de la présence humaine à travers la procréation et l'intégration dans la société portugaise. Un tissu social en formation dans les zones récemment conquises, d'un côté, et le temps, de l'autre, se chargeraient d'opérer une fusion qui, en termes démographiques, ne laisserait pas de vestiges significatifs pour la postérité¹⁶². Il est probable que cette situation ne se serait pas fait sentir à l'étape suivante des mouvements migratoires, avec la fixation de communautés à profils, caractéristiques, motivations et nationalités différentes.

¹⁶⁰ Bernardo Vasconcelos e Sousa, *op. cit.*, p. 45.

¹⁶¹ *Ibidem*, p. 47, d'après le raisonnement d'Alexandre Herculano, *História de Portugal*, préface et notes de José Mattoso, t. IV, Venda Nova, Bertrand Editora, 1980, p. 593-616.

¹⁶² Bernardo Vasconcelos e Sousa, *op. cit.*, p. 50-51 (le médiéviste s'est basé sur l'étude de Marcelin Defourneaux, *Les Français en Espagne au XI^e et XII^e siècles*, Paris, PUF, 1949).

Les étrangers établis au Portugal se consacrant essentiellement au commerce disposaient d'un statut privilégié par rapport à leurs homologues portugais, situation qui ne manquait pas de susciter des réactions et, même, des conflits ouverts avec les natifs du royaume. Au long de cet article, on a évoqué quelques occasions de litige. Il semble que les effets de leur présence et de leur concurrence aient atteint des niveaux de grande animosité dès la deuxième moitié du XIV^e siècle, quand « l'antagonisme entre les Portugais et les étrangers » commençait à devenir « endémique »¹⁶³. Dans les *cortes* réalisées à Lisbonne en 1459, le peuple sollicitait l'expulsion des Génois et des Florentins, car ils nuisaient le pays et n'apportaient aucun profit¹⁶⁴. Or, quarante ans après, dans les *cortes* de 1498, le peuple demanderait à Manuel I^{er} de ne plus consentir la présence des étagères dans le royaume, ajoutant, même, qu'ils devaient s'en aller sous peine d'une punition. Ces étagères et marchands étrangers étaient un « fléau » qui ruinait le pays et ses « naturels »¹⁶⁵.

En plus, le rapport de ces marchands forains, notamment les Italiens, avec de puissantes compagnies commerciales et financières, tout comme le rôle que leurs colonies jouaient dans l'expansion du commerce extérieur, incitaient les successifs souverains à éluder les accusations, tout en continuant à confirmer et à augmenter les privilèges – fort visible sous Alphonse V –¹⁶⁶. António Borges Coelho a enregistré que, bien que les plaintes – quelques-unes exagérées ou injustes, à vrai dire – contre les marchands étrangers se soient multipliées¹⁶⁷, presque dès l'entrée au Portugal de ces nouvelles communautés, ce mouvement était ambivalent, car les marchands portugais voulaient tout en refusant les marchands étrangers. Ils voulaient compter sur leur alliance, de même que sur des

¹⁶³ Virgínia Rau, *Affari e mercanti in Portogallo dal XIV al XVI secolo*, p. 450.

¹⁶⁴ Cité par Henrique da Gama Barros, *op. cit.*, p. 186 ; et mentionné par Virgínia Rau, "Uma família de mercadores italianos em Portugal no século XV: os Lomellini", p. 20.

¹⁶⁵ « *Outrossy (...) do que pede Senhor voso pouoo a vossa alteza por merçee que daqy avante nam consentaaes os dictos estantes em vossos Regnnos e Senhorios E se vão embora a çerto tempo E que o mercador estranJeiro que Na não ou naujo em que vier nella se torne sob hũa çerta pena porque os estantes e mercadores estranJeiros se per tempo estaam he hũa praga vyua com que sse destruye a terra e Jsto seraa muyto voso serujço e grande prouejto a vossos rregnnos e Naturaaes* » (février 1498 ; *Cortes portuguesas. Reinado de D. Manuel I (Cortes de 1498)*, p. 105).

¹⁶⁶ À ce propos, voir Virgínia Rau, *Privilégios e legislação portuguesa referentes a mercadores estrangeiros (séculos XV e XVI)*, p. 15-30 ; et Luís de Albuquerque, *op. cit.*, p. 25-36.

¹⁶⁷ Quelques exemples de plaintes aussi chez Henrique da Gama Barros, *op. cit.*, p. 150, 179, 186, 190, 193, 399 ; Virgínia Rau, "Uma família de mercadores italianos em Portugal no século XV: os Lomellini", p. 17-21 ; et Maria José Lagos Trindade, *op. cit.*, p. 218, 221, 223-224.

facilités dans leurs pays d'origine, mais rejetaient leur domination¹⁶⁸. À l'image des rois, ils seraient conscients que « le marchand étranger était absolument indispensable » à l'économie nationale...¹⁶⁹

L'ambiance d'« opposition-alliance » devait être constante, du moins pendant le XV^e siècle, puisque les marchands locaux ne se sont pas effectivement privés de manifester maintes fois leurs protestations auprès du monarque, haussant le ton contre les grâces et les privilèges royaux concédés « *aos de fora parte* » – c'est-à-dire aux gens du dehors –¹⁷⁰. Ces mêmes gens qui, en définitive, étaient aussi des « *estantes* » – c'est-à-dire des étagères –, vu que les deux mots apparaissent simultanément dans la documentation. Malgré cette ambiance entre les marchands nationaux et leurs concurrents, ainsi que l'expression réduite de ces concurrents et leurs familles en ce qui concerne la population globale, beaucoup d'entre eux se sont parfaitement intégrés dans la société portugaise. Le placentin *micer* Persifal a été un cas de succès, puisqu'il ait référé comme marchand étagère à Lisbonne, étant devenu le grand trésorier – *tesoureiro-mor* – du gouvernement créé en 1383 ; en 1410 il prêtait de l'argent au roi Jean I^{er} (1385-1433) !¹⁷¹ Dans un autre exemple, l'un des membres de la puissante famille Lomellini, celui appelé Marco et mentionné comme marchand génois étagère à Lisbonne, est retourné en 1469 à son pays comme consul des Portugais résidents à Gênes, charge qu'il avait exercé jusqu'à 1471¹⁷².

En général, le laconisme des références aux étrangers mentionnés en groupe, en tant que communauté, rend impraticable l'obtention d'éléments interprétatifs qui puissent contribuer à délimiter un cadre mental collectif. C'est vrai qu'on possède les discours, parfois expressifs, enregistrés dans les actes des *cortes*. Il faut, néanmoins, les analyser avec précaution. Après tout, ces données traduisent une conjoncture très spécifique, quoique cyclique, ne reflétant pas probablement les sentiments de tous les agents sociaux. Cela étant, les références recueillies se limitent, dans la plupart des cas, à la

¹⁶⁸ António Borges Coelho, "Mercadores portugueses nos séculos XIV e XV" in *Portugal no mundo*, p. 82.

¹⁶⁹ Virgínia Rau, *Privilégios e legislação portuguesa referentes a mercadores estrangeiros (séculos XV e XVI)*, p. 25.

¹⁷⁰ Voir Bernardo Vasconcelos e Sousa, *op. cit.*, p. 52.

¹⁷¹ Données biographiques chez Judite Damas, *op. cit.*, p. 200-204. Mentionné par António Borges Coelho, *op. cit.*, p. 79.

¹⁷² Voir Virgínia Rau, "Uma família de mercadores italianos em Portugal no século XV: os Lomellini", p. 31-32. Sur l'activité de ce personnage, consulter aussi Jacques Heers, *L'expansion maritime portugaise à la fin du Moyen-Age: la Méditerranée*, sép. de « Revista da Faculdade de Letras de Lisboa », II^e série, t. XXII, n.º 2, 1956, p. 16-17.

ville et/ou au pays d'origine : Florentins – « *Frolyntyns* », « *Frolinties* » ou « *Frolentins* » –, de « *Florença* » ; Génois – « *Genoeses* » ou « *Janueses* » –, de « *Genua* » ; Milanais – « *Millaneses* » –, de « *Millan* » ; Lombards – « *Lombards* » – et Placentins – « *Praziitiins* » ou « *Prazintins* » –, de « *Prazenssa* » ou « *Presença de terra de Lombardia* » ; Vénitiens – « *Vinizianos* » –, de « *Veneza* ». Il en est de même pour les Corses – « *Corciins* » ou « *Scorciis* » ou « *Corrçis* » –, de « *Scorcia* » ; et les Siciliens – « *Cezelianos* » –, de « *Sezelias* » ou « *Çezilia* ». Et les Aragonais, les Catalans et les Majorquins – « *Catellaães Daragom e de Majorga* » – ; les Valentins, de « *Vallença* ». Alors, il est possible d'entrevoir que, du moins, une quotidienneté, part intégrante de dynamiques économiques et sociales, est implicite.

Cette idée est renforcée par les actes écrits en contexte local, comme les baux, car généralement ils transmettent un environnement de convivialité – par exemple, quand un étagère apparaît en tant que témoin ou voisin – et de familiarité – quand il est le locataire –. Et les notices de mariages avec des autochtones ne contredisent pas cette impression, tout comme les lettres de naturalisation, assez nombreuses à partir des dernières décennies du XV^e siècle. Le meilleur cas pour illustrer cette réalité concerne un génois appelé Desiderio de Vivaldo, étant au Portugal depuis 1446, sous la protection d'Isabelle de Bourgogne, tante du roi Alphonse V. Pour obtenir la naturalisation, concédée le 12 février 1460, il avait témoigné qu'il habitait dans le royaume depuis longtemps, qu'il s'était déjà attaché au pays, comme s'il s'agissait de son pays natal, et qu'il voulait se marier et vivre ici jusqu'à la fin de ses jours¹⁷³.

Comme la grande majorité des données et références recueillies appartient à une documentation de typologie normative, puisque émise par la chancellerie royale, on pourra avoir la hardiesse de soupçonner davantage des sentiments de respect, de considération, et moins d'intolérance, de mépris. Le discours employé dans les lettres de privilège, bien que stéréotypé, est consubstantiel à une politique claire du pouvoir central. Discours et politique laisseraient une empreinte ailleurs. C'est ce qu'on peut déduire du prologue souvent cité de la chronique du roi Ferdinand I^{er}. À propos des qualités du souverain et des bonnes entreprises de son gouvernement, Fernão Lopes

¹⁷³ Donnée identifiée par Virgínia Rau, *Privilégios e legislação portuguesa referentes a mercadores estrangeiros (séculos XV e XVI)*, p. 16, n. 3 et 4. L'auteure a présenté d'autres exemples, pour des naturalisations et des mariages (aussi page 19). D'autres informations biographiques chez Judite Damas, *op. cit.*, p. 250-252.

nous a raconté que, pendant le règne de ce grand protecteur des étrangers – « *grande agasalhador dos estrangeiros* » –, il y avait à Lisbonne des étagères originaires de beaucoup de pays non pas dans une seule maison, mais dans beaucoup de maisons d'une nation, à qui les rois donnaient des privilèges et des libertés pour leurs services et profits¹⁷⁴. Le chroniqueur ne mentionnerait que leurs nationalités – des géotoponymes –, limitatifs, certes, mais plus identitaires que le simple terme « francs ».

Cependant, « connu des Portugais grâce à leurs randonnées de piraterie et leurs voyages à fret, ainsi que par la présence de pêcheurs [marins, armateurs, marchands et banquiers, religieux, intellectuels, artistes,] et les carrières commerciales, le monde méditerranéen entre dans leur horizon culturel et politique en vertu des relations diplomatiques et militaires, des pèlerinages en Terre Sainte, des rapports religieux et autres avec l'Italie et les îles des chevaliers de St Jean »¹⁷⁵. Les Portugais médiévaux, notamment ceux qui détenaient le pouvoir, ont très tôt compris l'importance de la présence des étrangers, créant des stratégies pour les attirer, vu leurs contributions potentielles au développement du royaume, non seulement au niveau du commerce, de l'économie et des finances, mais aussi des techniques, de la culture, du savoir et de l'art¹⁷⁶. Par exemple, après la création de l'Université au Portugal, vers la fin du XIII^e siècle, on a assisté à diverses initiatives royales dans le sens d'y attirer des étrangers, en spécial des enseignants. Tel a été le cas du roi Ferdinand I^{er}, avec ses justifications pour l'installation du centre universitaire à Lisbonne¹⁷⁷.

Et si une influence des colonies étrangères, non seulement italiennes, aragonaises et catalanes, mais aussi castillanes, françaises, anglaises, flamandes et allemandes est indiscutable, dans la transformation des mentalités des Portugais pendant, au moins, les siècles du Bas Moyen Âge, est également incontestable la nécessité d'une étude

¹⁷⁴ « *Avia outro si mais em Lixboa estantes de muitas terras nom em huuma soo casa, mas mujtas casas de huma naçom, assim como Genoeses, e Prazentijns, e Lombardos, e Catellaães Daragom, e de Maiorgua, e de Millam, que chamavom Millaneses, e Corcijns, e Bizcainhos, e assi doutras naçoões, a que os Reis davom privilegios e liberdades, sentindoo por seu serviço e proveito: e estes faziam vijnr, e emviavom do reino grandes e grossas mercadarias (...)* » (Fernão Lopes, *op. cit.*, p. 5).

¹⁷⁵ Vitorino Magalhães Godinho, "La Méditerranée dans l'horizon des Européens de l'Atlantique" in *Revista de História Económica e Social*, n.º 17, Lisbonne, Jan.-Jui. 1986, p. 28.

¹⁷⁶ Sur les répercussions de la présence des étrangers, du sud et du nord de l'Europe, dans diverses aires techniques, culturelles et artistiques au Portugal médiéval, on peut commencer par consulter les bilans contenus dans les ouvrages, déjà cités, dirigés et coordonnés par A. H. de Oliveira Marques, Maria Helena da Cruz Coelho et Armando Luís de Carvalho Homem, en plus de la bibliographie indiquée.

¹⁷⁷ Voir Marisa Costa, "Espanhóis na universidade portuguesa nos finais da Idade Média", p. 456-460.

exhaustive, collective, interdisciplinaire et internationale pour préciser le poids de cette influence. Mais il n'y a pas moyen que les chercheurs, surtout ceux liés à des institutions avec pouvoir d'exécution, se décident à l'entreprendre. Déjà en 1949, un illustre médiéviste français signalait qu'« il y a donc dans l'étude de ces relations entre pays de la Méditerranée et pays de l'Atlantique au Moyen Age du travail pour tous »¹⁷⁸.

¹⁷⁸ Yves Renouard, "Pour des recherches sur les relations entre pays de la Méditerranée et pays de l'Atlantique au Moyen-Age", p. 261.